

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

ANNONCES dernière page (sept col. en 5)..... 1^{er} 75
RECLAMES de 1^{er} à 5^{es} (cinq col. en 7)..... 3 60

FAITS DIVERS..... (cinq col. en 7)..... 7^{me} 50
CHRONIQUE LOCALE..... (cinq col. en 7)..... 11

Bureau du Journal, 4, rue de Cheverus.
AGENCE HAVAS, Péristre du Grand-Théâtre.
AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.
SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLICITÉ, 18, rue de la Victoire.
Les insertions ne sont admises que sous réserve.

Aujourd'hui 8 pages

PRIX DES ABONNEMENTS

Gironde et les départements limitrophes (Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Landes, Lot-et-Garonne)..... 6^{fr} 11^{fr} 22^{fr} par an

Autres départements et Colonies..... 6 50 12 25 par an

Etranger (Union Postale)..... 9 18 25 par an

Abonnements d'un mois pour la France..... 2 25

Les Abonnements se paient d'avance.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus.
TÉLÉPHONE De 8 h à 20 heures, n^o 82.
De 20 h à 6 heures, n^o 86.
PARIS, 8, boulevard des Capucines
TÉLÉPHONE : 103.57. — 16 Inter.

EN MESOPOTAMIE



Comment s'opère le ravitaillement de la colonne britannique qui opère sur les bords du Tigre. Photo BRANGER

L'AVANCE DE L'HEURE LÉGALE

On en a parlé, à la Société astronomique, et ces messieurs ont failli en venir aux mains. Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des savants ? Il y en a. Un de nos plus graves confrères était là; il nous rapporte que l'assemblée a offert par instants l'aspect d'une réunion publique. Les affirmations, les défis se croisaient; on échangeait des arguments à dix pas. Tant de tués que de blessés, il n'y a personne de mort, mais le projet Honorat est bien malade!

M. Camille Flammarion, toujours jeune, toujours poète, voit la chose de haut et de loin, par le petit bout de sa lorgnette. « L'idée de préférer l'atmosphère pure et ensoleillée du matin aux brumes du soir, et la lumière du jour à celle des lampes, n'a rien de nouveau, a-t-il déclaré. Heures du matin, heures de gain, dit un vieux proverbe. » Sans doute, mais l'idée de donner aux proverbes force de loi serait d'une joyeuse nouveauté. Laissez donc les gens faire leur petit gain de journée eux-mêmes, et ne le leur imposez pas à coups de Journal officiel!

Le colonel Renard, avec une verve chaleureuse, a montré que la substitution du temps moyen à l'heure solaire avait été déterminée par le progrès, par le développement phénoménal des relations internationales. Rien ne justifie, d'après lui, un changement quelconque dans nos horaires.

Et M. Lallemand a foncé avec plus d'ardeur encore. Bruits divers, protestations dans la salle; les savants s'interpellent à l'instar de simples députés et échangent des « paroles ailées », comme dit ce sournois d'Homère.

M. Paul Doumer, de sa place, tranche le nœud gordien : « Le Sénat lui réglera bientôt son compte au projet Honorat... c'est un projet de pure fantaisie! » On sent le froid de l'acier. L'amiral Bienaimé croit devoir clore le débat par une parole historique : « L'heure à laquelle tombe un soldat sur la ligne de feu est sacrée; ne la changeons pas! » Personne ne comprend, et tout le monde crie bravo! L'émotion est générale. On a perdu plus d'une heure ce soir-là.

Evidemment le débat va se passionner. Si le Sénat ne procède pas à l'exécution rapide promise par M. Paul Doumer, homme de décision radicale, le projet Honorat deviendra une petite affaire Dreyfus et mettra la discorde dans les familles. Encore un projet du même tonneau, cher monsieur Honorat, et vous voilà célèbre, consacré personnage de revue, prédestiné au crayon de Sem.

« Que disait la France pendant la bataille de Verdun? » Interrogera plus tard un poilu curieux.

« Ah! elle s'en fessait! lui répondra-t-on. On s'eng... pour savoir s'il fallait avancer sa montre d'une heure... »

LES MUTILÉS DE LA GUERRE



Grâce à un ingénieux dispositif, un amputé du bras droit peut exercer son métier de chauffeur d'automobile. Photo MEURISSE

La Préparation de la Jeunesse ouvrière

L'Allemagne de 1870 a su donner au monde l'impression qu'elle se battait pour un idéal : l'union des peuples de langue germanique. L'univers aujourd'hui détrompé sait qu'elle ne se bat plus que pour des appétits. Elle a rétrogradé moralement jusqu'à la mentalité des soldats d'Arioviste, qui réclamaient aux Gaulois d'Autun leur argent et le produit de leurs récoltes.

Nous sommes obligés de combattre nos adversaires sur le terrain où ils se sont placés. Après avoir arrêté leur ruée, comprimé leur expansion gloutonne, il sera nécessaire de continuer longtemps entre eux la guerre économique.

Tous les Français qui ne sont pas directement occupés aux combats du front vivent déjà dans l'angoisse de cette après-guerre. Et c'est ce qui explique la naissance de tant de nouveaux groupements d'industriels et de commerçants. C'est ce qui explique pourquoi, à côté de nos grands quotidiens, se développent déjà tant de publications économiques. Nous aussi, nous sentons que va se poser la question du ventre.

Nous sommes toujours fiers de notre vieil idéalisme latin; mais nous sentons instinctivement que, dans l'humanité nouvelle, il n'y aura une bonne place que pour ceux qui vont travailler.

Je me suis efforcé, dans mes précédents articles, de préciser les conditions de notre relèvement. On m'a écrit, on m'approuve, j'ai la satisfaction de voir qu'on me comprend.

Ce qui inquiète le plus mes correspondants, c'est la question de la main-d'œuvre. Soit, étudions-la sous toutes ses faces.

Un des membres les plus distingués de la Chambre de commerce de Paris, M. Raymond Legouéz, président du Syndicat professionnel des industries électriques, dans une conférence claire et ramassée qu'il vient de faire à l'École des hautes études sociales, a précisé tout l'intérêt que les patrons français portaient au problème de l'apprentissage.

Il importe au plus vite de former des ouvriers habiles, capables de suppléer par l'habileté, par l'organisation dans le travail, au nombre qui nous manque.

Ne nous créons pas d'illusions : ce n'est pas en établissant des cours théoriques plus ou moins dirigés par l'Etat, plus ou moins obligatoires, que nous formerons la jeune main-d'œuvre.

L'erreur est de croire que la préparation théorique est nécessaire à toutes les catégories d'ouvriers.

Je ne me sens pas le courage de blâmer le vieux contre-maître routinier qui prend en grippe le cours de demi-temps.

La vérité est que les pires ennemis de l'apprentissage théorique sont et les parents qui exigent le salaire immédiat et les apprentis eux-mêmes auxquels leur intelligence éveillée enseigne que l'instruction préliminaire est un leurre quand elle n'a pas pour effet de grossir la paye.

Le progrès industriel a eu pour résultat de provoquer l'éclatement de toute une immense classe ouvrière pour laquelle l'apprentissage est tellement rapide qu'on peut pratiquement le considérer comme inutile.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur nos actuels ateliers militaires, où tant de femmes ont été improvisées manœuvres pour vérifier l'évidence de ce fait.

Les travailleurs se divisent maintenant en deux catégories : d'une part, les artisans, ceux qui confectionnent un objet de fabrication spéciale; d'autre part, ceux qui travaillent les objets en série. Dans cette

dernière catégorie, l'automatisme tue l'apprentissage.

Je n'entends pas poser ici une règle sans exceptions, mais il paraît certain que le cours théorique ne peut guère avoir d'utilité que pour l'artisan.

Nos industriels devront se résigner à produire beaucoup et à bon marché par l'automatisme.

Mais, comme la France est par excellence le pays de l'industrie artisanale, il sera nécessaire aussi que nous formions des artisans.

Aux partisans de la liberté, je conseillerai de ne pas trop se fier à l'initiative des corporations patronales. Il faudra les consulter, certes, mais l'expérience révèle que jusqu'à présent le patronat français n'a pas répondu, sous ce rapport, à ce qu'on pouvait attendre de lui.

Tout ce qui rentre dans l'instruction générale appartient de préférence à l'Etat. Je voudrais voir créer une Caisse des frais d'apprentissage, alimentée par une contribution des industriels. Avec cet argent, il serait facile d'établir, sous le contrôle des patrons intéressés, des cours techniques d'initiative, de très courte durée (un an au plus), qui seraient suivis par les jeunes ouvriers immédiatement après l'école primaire.

La Caisse d'apprentissage verserait aux apprentis le modeste salaire sans lequel les familles pauvres considéreraient toujours l'apprentissage comme du temps perdu.

Mais ne perdons pas de vue l'axiome que le vrai, le bon, le solide apprentissage ne peut se faire qu'à l'atelier.

Pour multiplier le nombre des apprentis, il sera sans doute nécessaire de corriger certaines lois dites sociales, qui ont eu surtout pour résultat d'engager les patrons à ne plus former de novices.

En facilitant l'apprentissage, nous ferons d'une pierre deux coups, car nous aurons aussi remédié à une autre crise non moins funeste, la crise du recrutement. Tous les techniciens signalent l'anarchie qui préside à la direction des vocations ouvrières. Il n'y a plus de hiérarchie des salaires, et ce sont parfois les métiers les plus faciles qui rapportent le plus. Tous les jeunes gens se précipitent vers certains métiers qui sont considérés comme des métiers nobles. On dirait que la loi de l'offre et de la demande a perdu une partie de son efficacité. N'est-ce pas là comme un des effets du syndicalisme qui exige le salaire égal sans le proportionner à la capacité?

Graves questions que patrons, ouvriers, Etat devront chercher à résoudre en réglant dès la sortie de l'apprentissage, et en s'efforçant de répartir les vocations suivant les besoins industriels.

Maurice AJAM.

Un Mot de von der Goltz

Le général von der Goltz ne manquait pas d'esprit.

Au lendemain de la conclusion de l'alliance franco-russe, un chambellan d'Abdul-Hamid demandait, non sans une intention narquoise :

— Que dites-vous de ça, général ?

— Cela est sans importance, répondit-il. En vingt-quatre heures nous pourrions ramener à nous la Russie.

— Et comment ?

— En lui offrant Constantinople.

Le chambellan faillit tomber à la renverse.



Un poilu dont le bras est orné de la « brisque » indignant qu'il a reçu une blessure au feu. Photo MEURISSE

LETTRES A UN BLEUET

Mon cher Maxime.

Je vous parlais dans ma dernière lettre du courage des jeunes hommes de France et de leurs aînés, élan magnifique qui tous ensemble vous entraîne vers un même but : vaincre ! Avec l'esprit chevaleresque caractéristique de notre race, vous vous étonnez que je ne vous aie rien dit du courage des femmes, qui vous semble égal, sinon surpasser, le courage viril : « Ne pensez-vous pas, me dites-vous, qu'il y a plus de mérite dans leur sacrifice muet que dans notre belliqueuse ardeur ? » Cette opinion ne me surprend qu'à demi; j'ai déjà entendu soutenir par des personnages austères, moins impatientes que vous de tresser des couronnes aux fronts féminins. Je me garderai cependant de décider de quel côté s'incline davantage la balance dont chaque plateau se charge d'héroïsme ou d'abnégation; et je me contenterai de vous citer quelques exemples, où se magnifient également l'une et l'autre de ces « valeurs », comme disent les philosophes.

C'est un jeune couple qui vient de s'unir quelques mois avant la guerre. Mariage d'amour — il s'en fait encore plus qu'on ne croit dans ce pays où l'attrait des jouissances faciles n'a pas aboli cette fleur discrète du sentiment qui continue à pousser à travers les dures orties de l'orgueil et de la richesse. Le mari, vingt-six ans, est fonctionnaire dans la ville de province qu'ils habitent; la femme, qui n'a pas encore vingt ans, appartient comme lui à la bourgeoisie moyenne. Leur vie est celle des gens heureux qui cachent leur bonheur; ils sentent qu'ils ont beaucoup de choses à apprendre l'un de l'autre, beaucoup de joies à savourer dont ils n'ont goûté que les prémices; ils ne se connaissent que par les clartés du cœur; mais dans leur esprit, aux profondeurs de leur conscience, que de découvertes précieuses, émouvantes, merveilleuses, il leur reste à faire encore !

Voici que tout à coup la tourmente se déchaîne; avant qu'on ait eu le temps d'y croire, la déclaration des hostilités est un fait accompli. Il faut se quitter, se quitter à la hâte, sans qu'on ait pu se préparer à ce déchirement, sans qu'on ait même échangé les recommandations suprêmes qui précèdent les longs adieux. La mobilisation entraîne le mari vers les régions où l'ennemi fonce déjà; la femme rentre à la maison, seule, épouvantée, avec le poids de cette angoisse sur l'âme.

Lequel des deux aura consenti le plus lourd sacrifice, lui dans le tumulte de cette gloire qui s'annonce au son de la *Marseillaise*, parmi les fleurs et les vivats; elle dans le silence de la demeure où tout lui parle de l'absent ? Lequel souffrira davantage de la terrible secousse qui brusquement les a disjoints ? Et si dans le baiser nuptial l'homme boit d'un trait toute l'ivresse de l'amour, n'est-ce pas lentement et peu à peu que la femme en peut savourer la douceur ? Son courage à elle va être fait de résignation, de foi obstinée et d'attente. Elle supportera passivement sa douleur; elle saura la cacher même dans les lettres qu'elle écrira à son héros; elle y mettra les phrases qui consolent, le brin de marjolaine de l'espoir.

Les mères supportent une autre souffrance; c'est leur chair avec leur sang qui est jeté en pâture au canon; l'enfant qu'elles ont élevé, disputé aux maladies du berceau, arraché aux dangers de l'adoles-

cence, représente pour elles leur propre vie embellie et prolongée; elles l'ont vu cependant s'en aller, hardi et joyeux, impatient de courir à la mort. Elles n'ont pas cherché à le retenir. « Fais ton devoir, mon enfant ! » Voilà la phrase simple et sublime qui sort chaque jour de leurs lèvres. « Telle mère, tel fils ! » Elles le savent, et que l'homme ne vit pas seulement du pain quotidien, mais de cette nourriture spirituelle que les mères distribuent comme un second lait à ces fils que la nature fait semblables à elles par l'âme, et qui presque toujours portent sur les traits de leur visage quelque reflet de la beauté maternelle. Elles le savent; c'est pourquoi elles bravent l'angoisse qui les déchire, et, pareilles à ces matrones antiques dont l'histoire a enregistré les gestes, elles « étouffent leurs plaintes entre les battements de leur cœur. » J'ai connu l'une de ces mères magnifiques qui, après avoir donné quatre de ses enfants à la patrie, voulut conduire elle-même le dernier jusqu'au point extrême où il devait s'élever pour venger ses frères morts au champ d'honneur. C'était son Benjamin, le dernier espoir de sa race. Elle lui remit comme un viatique suprême son portrait, où elle avait écrit ces mots : « Je suis avec toi jusqu'au bout. »

Mon cher Maxime, le jour où vous serez appelé à combattre, emportez aussi sur votre poitrine le portrait de votre mère. Ce sont ces images douces et bénies qui donnent à nos héros la force secrète, la chaleur généreuse, par quoi ils sont invincibles. Vous avez lu comme moi ces récits émouvants en leur simple grandeur où les officiers se plaisent à vanter les vertus de leurs soldats. On va sortir de la tranchée, baïonnette au canon; le signal sera donné dans un instant. Ces minutes de l'ultime attente s'écoulent, longues et brèves, minutes pareilles à celles qui précèdent les bonds audacieux dans l'infini. Les hommes sont prêts; un pâleur nerveuse couvre leur face; pas un ne songe à se dérober au danger; mais tous ont le même geste instinctif : ils tirent à la dérobée le carnet ou l'enveloppe usée qui contient leurs reliques, et d'un coup d'œil rapide, ils contemplant les images miraculeuses, les images consolatrices : une épouse, une mère, une fiancée, une sœur ! Alors, le sang reflue à leurs joues, une flamme subite s'allume dans leurs prunelles. Ils courent, ils oublient la faiblesse de leur corps et ce sentiment de se préserver qui est inhérent à la fonction de vivre; que risquent-ils, puisque cette autre faiblesse attend d'eux la force et puisque ces vies si chères sont suspendues à la sienne ? Il faut vaincre — vaincre ou mourir ! Ils seront les défenseurs de ce qu'il y a de plus sacré au regard de l'homme : la tendresse, la grâce, la confiance d'une femme.

Voilà, mon cher Maxime, comment le courage féminin, ce courage qui le plus souvent s'ignore et qui presque toujours n'a son champ d'action qu'au fond même de la conscience, vient aux heures tragiques doubler et fortifier vos énergies. Malheur à l'être seul ! Où trouvera-t-il la puissance qui engendre les grands coups d'aile ?

Au revoir, Maxime, je vous embrasse.

Jean BERTHEROY.

Le Service obligatoire voilé en seconde lecture

Londres, 5 mai. — La Chambre des communes a voté en seconde lecture, par 323 voix contre 36, le bill du service militaire obligatoire.

Voici la liste du discours de M. Lloyd George :

Deux députés libéraux ayant proposé le rejet du bill, M. Lloyd George répond que l'issue de la guerre actuelle est de la plus haute importance pour le pays et l'humanité.

« Les alliés ont une écrasante supériorité en hommes, qui donne pleine confiance dans le résultat, mais il faut que ce soit une supériorité en combattants, et en combattants équipés.

« L'année passée, les Russes ont souffert du manque d'équipement; cette année, la Russie est mieux approvisionnée; néanmoins, le nombre de combattants que la Russie et toute autre nation peut mettre sur pied est limité par l'équipement dont elle dispose. Il est donc essentiel qu'en attendant que la Russie ait complété l'équipement de ses troupes, la France et le Royaume-Uni équipent et mettent sur pied tous les hommes disponibles jusqu'à ce que le moment soit arrivé.

« Est-il contraire à l'esprit démocratique que l'Etat demande, lorsque sa vie est en jeu, les services et le concours de tous les citoyens ? Aucun pays dans l'histoire n'a été sauvé d'un péril sans le service militaire obligatoire.

« La France, Messieurs, se défend au moyen du service obligatoire, et c'est par le service obligatoire que la démocratie italienne s'efforce de délivrer ses frères restés en esclavage. C'est par le service obligatoire que le paysan de Serbie a défendu ses montagnes; c'est par lui qu'il les reconquerra. (Applaudissements.)

« On vous dit que le bill procurera 200.000 hommes; je crois qu'il procurera davantage. Si nous avions fait comme la France, si dans toute l'étendue de l'empire britannique, nous avions appelé sous les drapeaux des hommes dans la même proportion que la France relativement à sa population, nous aurions eu le double de combattants.

« Mais avant que nous ayons fait des sacrifices égaux à ceux de la France, il nous restera encore une grande marge. Il faut que nos ennemis et nos alliés sachent que si jamais l'heure arrivait où l'apport de cette marge faisait toute la différence entre la victoire et la défaite, entre la liberté et l'esclavage, eh bien ! la Grande-Bretagne, pour se défendre, ferait appel à la totalité de cette marge de combattants !... »

M. Simon, ministre démissionnaire du cabinet Asquith, a parlé contre l'adoption de ce bill.

Puis M. Henderson, ministre travailliste, a dit pourquoi son parti s'était rallié en grande majorité au projet gouvernemental.

Le Général Joffre passe les Belges en revue

Le Havre, 5 mai. — Le général Joffre a passé en revue les troupes belges il y a quelques jours. Quelques régiments ont défilé devant le roi, la reine et le général, le jour anniversaire de la bataille de Steensstraete, où la 6e division se couvrit de gloire.

Le général Joffre a vivement félicité les souverains de l'allure martiale des unités qui peuvent, a-t-il déclaré, se comparer aux meilleures troupes des alliés.

Devant Verdun

Des Régiments allemands
se sont mutinés dans
le Secteur de Vaux

Bâle, 5 mai. — Suivant des nouvelles parvenues de Berlin, le 6e et le 19e régiments de Posnanie se sont mutinés devant Verdun, et précisément dans le secteur de Vaux. Ils refusèrent de sortir de leurs tranchées pour marcher à l'attaque, et il fallut employer les mitrailleuses pour les obliger à marcher, le feu dans le dos.

Les Condamnés de l'Affaire Lombard vont au Front

Paris, 5 mai. — Caumoul, Charroz et les autres condamnés qui ne se sont pas pourvus en révision viennent d'être dirigés sur le front et ne subiront leur peine qu'après avoir accompli les obligations militaires auxquelles ils avaient voulu se soustraire.

Officiers allemands condamnés en Hollande

La Haye, 5 mai. — La cour martiale de La Haye a jugé à huis clos des officiers allemands qui, pendant leur captivité, s'étaient rebellés contre les autorités d'un camp d'internement. Le ministre public a demandé six mois de prison militaire pour les officiers de marine Schmidt et Adickes, deux mois pour l'officier aviateur Schmarcke.

La cour a condamné Schmidt et Adickes à trois semaines, Schmarcke à cinq semaines, l'une et l'autre peine commençant le 25 avril.

La Guerre aérienne

Deux Zeppelins au-dessus des Flandres

Amsterdam, 5 mai. — Hier, vers 6 h. 45, deux zeppelins ont survolé le nord des Flandres et disparurent au-dessus de la mer, dans la direction de l'Angleterre.

Ce matin, vers 4 heures, un des zeppelins revint et fut aperçu de la côte flamande par plusieurs aéroplanes qui s'approchèrent de lui avec rapidité. Un aéroplane allemand survolait le zeppelin, qui faisait des signaux à l'aide de phares.

On entendit plusieurs explosions; le zeppelin vola dans la direction de l'Est, puis les canons de défense établis à Zeebrugge ouvrirent un feu violent contre les aviateurs alliés. Aucun n'a été atteint.

Les Raids italiens sur Trieste

Genève, 5 mai. — Les autorités autrichiennes éprouvent de vives inquiétudes du fait des raids italiens sur Trieste, les audacieux aviateurs étant une menace constante pour les grands approvisionnements et les navires de guerre qui sont dans le port. Toute l'armée qui combat sur l'Isonzo est ravitaillée par Trieste; chaque jour des milliers de soldats traversent la ville; la gare est constamment encombrée d'approvisionnements dont les bombes incendiaires jetées par les aviateurs italiens ont déjà détruit d'immenses quantités; une caserne a été atteinte; des centaines de soldats y ont été blessés et de nombreux autres ont trouvé la mort en essayant de fuir les bâtiments en feu.

Un Aéro anglais atterrit en Hollande

Amsterdam, 5 mai. — Un aéro anglais, poursuivi par un dirigeable allemand, a été forcé d'atterrir en Belgique. Le pilote, cependant, réussit à mettre son moteur en mouvement et à prendre l'air de nouveau. Quelques instants après, on le vit descendre près de Sluis, en Hollande.

Avions allemands sur Sainte-Menehould et Châlons

Châlons-sur-Marne 5 mai. — Mardi matin, à cinq heures, un avion allemand a tenté de survoler Sainte-Menehould. Soumis au feu de nos canons spéciaux, il s'est enfui, non sans avoir jeté deux bombes qui n'ont fait aucun dégât.

Mercredi, vers huit heures, de différents points de la ville de Châlons, on pouvait suivre à longue distance, vers Epernay, les péripéties d'une lutte d'artillerie contre un avion allemand.

Le Doyen des Aviateurs

Lyon, 5 mai. — M. Jean Faure, ancien adjoint au maire de Lyon, membre de l'Aéro-Club du Rhône, au moment où la guerre éclata, s'engagea, à l'âge de cinquante-huit ans. Il est aujourd'hui adjudant bombardier dans une escadrille de Salonique, après avoir, durant dix-huit mois, sur le front français, fait preuve d'un grand courage. Une citation flatteuse dont il vient d'être l'objet fait connaître qu'il fut deux fois blessé en France et qu'il se distingua au cours de nombreux bombardements en Orient. M. Jean Faure est certainement le doyen des aviateurs militaires.

Député décoré

Paris, 5 mai. — M. Charles Leboucq, député de Paris, sous-lieutenant d'artillerie, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur. La promotion qui lui a conféré cette distinction lui accordée en même temps une seconde palmé. M. Leboucq avait déjà été cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa brillante conduite lors des attaques de septembre en Champagne.

M. Ribot décore le Maire d'Arras

Amiens, 5 mai. — MM. Ribot, ministre des finances, et Malvy, ministre de l'intérieur, venant d'Arras, où ils avaient été remettre la croix de chevalier de la Légion d'honneur au maire de la ville, sont arrivés ici à la fin de l'après-midi.

La cérémonie, à laquelle ont assisté MM. Malvy et Ribot, a été particulièrement impressionnante dans sa simplicité. Une soixantaine de personnes, parmi lesquelles se trouvaient MM. Briens, préfet du Pas-de-Calais, et Jonnart, sénateur, s'étaient réunies dans l'une des rares salles de la préfecture qui aient été jusqu'ici épargnées par le bombardement.

MM. Ribot et Malvy ont félicité M. Rohart-Courtin de sa vaillance, et ont associé à leurs éloges les habitants d'Arras qui, au nombre d'un millier environ, sont restés constamment dans la ville.

M. Ribot, après avoir épinglé la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine du maire d'Arras, lui a donné l'accolade.

Pour le Développement des Relations industrielles

Londres, 5 mai. — Une commission nommée par l'Association américaine des fabricants et exportateurs visitera la France en juin et juillet. Des techniciens étudieront la situation industrielle de la France pour rechercher les points où l'Amérique pourra faire des affaires utiles.

Toutes les industries américaines qui s'intéressent au commerce français seront représentées, notamment les industries qui s'occupent de machines à vapeur, à huile, à gaz, turbines à vapeur ou hydrauliques, machines lourdes textiles, machines outils, appareils électriques et industries du bâtiment.

LE 1^{er} MAI en Autriche et en Allemagne

Des troubles graves sur les deux territoires

Genève, 5 mai. — Les voyageurs arrivés de Berlin racontent que plus de 10.000 personnes ont pris part à la manifestation du 1er mai à Berlin.

Bien que la police n'ait permis aucun rassemblement, les groupes envahirent les boulevards et les faubourgs, et se dirigèrent vers la chancellerie où les dragons de la garde prussienne ont chargé la foule. Il y a eu une centaine de blessés.

A Vienne, la journée du 1er mai s'est passée dans un calme relatif. Quelques bagarres se sont produites à Blattgasse, et le soir, devant la chancellerie, il y a eu une dizaine de blessés.

A Prague, les manifestations ont été étouffées par la police; sur une vingtaine d'arrestations, sept ont été maintenues.

A Budapest, malgré l'interdiction de la police, les socialistes avaient organisé une vingtaine de réunions dans les différents quartiers.

Les leaders socialistes, MM. Harovitz et Hanosz, ont été arrêtés, et seront traduits en conseil de guerre pour haute trahison.

Un arrêté ministériel récent a déclaré coupable de haute trahison toute infraction à la loi martiale, et particulièrement les auteurs de désordres.

La police a procédé à 63 autres arrestations. Quelques échauffourées et des manifestations se sont aussi produites à Aradszegedin et à Thorosiapol.

L'Arrestation de Liebknecht

Les Socialistes du Reichstag vont demander la libération de leur collègue

Zurich, 5 mai. — La fraction socialiste du Reichstag a présenté d'urgence à la présidence cette motion : « Veuillez le Reichstag décider de demander à M. le Chancelier que les poursuites contre le député Liebknecht soient suspendues pour la durée de la session et que le mandat d'arrêt soit révoqué. » Cette motion sera discutée dans la première séance du Reichstag, le 9 ou le 10 courant.

Liebknecht est-il en liberté ?

Rome, 5 mai. — Le docteur Liebknecht aurait été remis en liberté.

Le Brésil contre l'Allemagne

Rio-Janeiro, 5 mai. — Le gouvernement du Brésil a notifié à la légation d'Allemagne qu'il avait ordonné une enquête urgente sur le coulage du « Rio-Branco », afin de pouvoir agir avec certitude pour la défense de ses droits de neutre.

Rio-Janeiro, 5 mai. — Les télégrammes officiels annonçant le torpillage du « Rio-Branco » émeuvent au plus haut point l'opinion publique.

Les journaux sont unanimes à réclamer l'intervention énergique du gouvernement.

M. Runciman à Paris

Paris, 5 mai. — M. Runciman, ministre anglais du commerce, est arrivé hier soir à Paris, où il vient étudier avec le gouvernement français les solutions que comportent les problèmes du fret et du charbon. Plusieurs hauts fonctionnaires l'accompagnent.

Paris, 5 mai. — M. Runciman, arrivé hier soir, était accompagné de Mme Runciman, de M. Wyldborne Smith, secrétaire général du Board-of-Trade; de M. Bignon, député de la Seine-Inférieure, et de M. Berthe, ingénieur, envoyés en mission en Angleterre auprès du Board-of-Trade par le gouvernement français.

La Conférence internationale des Croix-Rouges

Stockholm, 4 mai. — Conformément à la décision prise par la commission mixte des Croix-Rouges de se réunir le 2 mai à Stockholm, tous les délégués des Croix-Rouges sont arrivés ici, à l'exception d'un délégué russe. Les délibérations préliminaires ont commencé.

Les Allemands rouvrent les Débits d'alcool en Pologne

Berne, 5 mai. — Une des premières mesures prises par l'Allemagne en Pologne a été l'abrogation de l'ukase du tsar qui avait prohibé, dès le début de la guerre, les débits de boissons alcooliques dans toute l'étendue de l'empire de Russie. Cette disposition est déclarée nulle et non avenue, et la vente de l'eau-de-vie est rétablie en Pologne sans limites et sans entraves. Voilà l'œuvre de la civilisation allemande dressée contre la barbarie russe.

Double Aveu boche

Genève, 5 mai. — Les Allemands avouent la destruction du zeppelin « L-20 » et la perte d'un poste avancé au nord-ouest du Mort-Homme.

La Journée de France en Argentine

Buenos-Ayres, 5 mai. — La Journée de France, qui a eu lieu le 19 mars dans la République Argentine, sous le patronage du ministre de France, a produit 166.000 francs.

La Guerre de Pirates

L'Enquête sur l'Affaire du « Berkelstroom »

La Haye, 5 mai. — L'enquête officielle sur l'affaire du « Berkelstroom » a établi que deux sous-marins arrêtaient le navire par trois coups de semonce, examinaient ses papiers et décidèrent de le couler. Le capitaine fit remarquer que l'une de ses chaloupes faisait eau; les Allemands ne tinrent aucun compte de sa remarque. Les chaloupes étaient remorquées depuis un quart d'heure dans la direction du bateau-feu, lorsque les sous-marins furent attaqués par un aéroplane allié; ils coupèrent aussitôt le filin, et les naufragés firent voile vers la côte anglaise, en vue de laquelle ils furent recueillis par le croiseur norvégien « Pénélope ».

La Goélette « Bernadette » coulée

Londres, 5 mai. — Le 1er mai, dans l'Océan, à 150 milles de la terre, un sous-marin allemand a coulé la goélette française « Bernadette ». Les marins se sont réfugiés dans les chaloupes; huit d'entre eux ont été recueillis peu après. Un chalutier a débarqué hier quatre autres marins de la « Bernadette », réfugiés depuis vingt-quatre heures dans un petit canot. Cette goélette se rendait aux pêcheries de Terre-Neuve.

Les Troubles de Dublin

Un Message du Roi George

Londres, 5 mai. — Le roi a adressé le télégramme suivant au général sir John Maxwell :

« Maintenant que la lamentable insurrection a été définitivement étouffée, je désire exprimer aux vaillantes troupes d'Irlande, la police irlandaise et à celles de Dublin, mon profond sentiment de dévouement absolu et de l'esprit de sacrifice avec lesquels elles se sont conduites pendant toute cette épreuve.

« GEORGE R. I. »

La Reddition des Armes

Dublin, 5 mai. — On a beaucoup remarqué ici que la proclamation du général Maxwell, qui demandait la reddition des armes et des munitions, n'était adressée qu'aux hommes appartenant au Sinn-Fein et à l'armée municipale. En tout cas, on n'a cherché, jusqu'à présent, qu'à obtenir la reddition des organisations militantes ou semi-militantes, mais tout le monde se rend compte qu'on doit profiter de l'occasion pour enlever au pays tous les fusils. Seuls, ceux qui projettent de nouveaux troubles sont d'un avis contraire. Quant à la façon de combler les pertes de Dublin, personne ne doute que les contribuables anglais ne feront tout ce qui est nécessaire, ou, tout au moins, que le Trésor ne se montre très généreux, sans quoi Dublin serait complètement ruiné; c'est du moins l'avis de tous les Irlandais.

Encore quelques Coups de Feu

Londres, 5 mai. — Les opérations contre les tirailleurs isolés continuent; la fusillade, intermittente, a été particulièrement violente mardi. Dans le quartier de Ballsbridge, dans la soirée, des coups de feu ont été tirés sur les soldats autour du château; trois chefs des rebelles ont été tués; ils auraient été fusillés au château. Trois autres manquent; ils ont dû trouver la mort au cours de la lutte.

Le nombre des sinn-feiners qui ont été tués, selon toute vraisemblance, n'est pas toujours connu, mais il n'est certainement pas inférieur à 500 rien que pour Dublin.

Lettre d'un Français évadé d'Allemagne

Paris, 4 mai. — Le « Bulletin des Réfugiés du Nord » publie la lettre suivante qu'il a reçue d'un de ses compatriotes qui s'est évadé d'un camp de concentration allemand où il était prisonnier depuis le début de la guerre :

« J'ai réussi à m'évader, et je vous assure que je ne le regrette pas. J'ai suffisamment souffert parmi ces Boches. Je regrette de ne pouvoir vous donner quelques indications sur la vie en pays envahi, mais je puis vous dire qu'en Allemagne le peuple souffre. L'ouvrier qui veut avoir de la viande doit être muni d'un bon d'un docteur; donc, s'il n'est pas malade, pas de viande. Plus de beurre, la margarine est rare et vaut 4 marks le kilo; le lait et les œufs sont supprimés pour les civils. Un enfant qui a besoin de lait doit avoir un bon d'un docteur ou, sans cela, pas de lait ni d'œufs.

« Le pain est infect, aussi bien pour les civils que pour les prisonniers, et il est très rationné.

« Je vais vous en donner une preuve. Dans les usines où les Allemands nous envoient travailler, les ouvriers, sachant que les Français reçoivent des colis, demandent à nous acheter le pain qui nous est distribué. Nous soulageons d'abord nos amis les Russes qui, eux, ne reçoivent pas grand-chose, et on brule le reste. Chacun son tour à avoir faim. Je sais pour ma part que je l'ai eu pendant huit mois, du matin au soir et du soir au matin.

« Le moral des Boches est très atteint. C'est le contraire du nôtre. Celui des prisonniers est plus qu'excellent. Leurs prétendues victoires sont accueillies avec un sourire ironique qui en dit long.

« J'ai, à mon débarquement à Dieppe, vu des prisonniers allemands qui travaillaient au chargement de transports. J'ai eu de la peine en voyant leur déjeuner : pain blanc, saucisses, cidre, tandis que nos frères qui sont là-bas ont un mauvais morceau de pain, s'il est permis de l'appeler ainsi, puisqu'il est fabriqué de pelures de pommes de terre. »

Les Troupes françaises ont occupé Florina

Athènes, 5 mai. — On confirme de Florina que les troupes françaises ont occupé la gare et la voie ferrée, ainsi que la ville elle-même et ses alentours. La population leur a fait le meilleur accueil.

Athènes, 5 mai. — Tous les journaux commentent la nouvelle de l'occupation de Florina qui a produit une profonde impression dans tous les milieux et a tout à fait déconcerté les germanophiles.

Florina est située en territoire grec, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Monastir, près de la ligne de chemin de fer de Monastir à Salonique, et à environ 145 kilomètres à l'ouest de cette dernière ville, c'est-à-dire à une centaine de kilomètres de nos premières lignes. Il y a donc lieu de supposer que le transport des troupes alliées, qui auraient occupé Florina, a été fait par chemin de fer.

Florina doit toute son importance au traité serbo-grec de 1913, qui l'a placée en territoire hellénique, tandis que Monastir était placée en territoire serbe. Florina est ainsi devenue la gare-frontière grecque, sur le chemin de fer Salonique-Monastir, et depuis que les Bulgares sont installés à Monastir et les alliés à Salonique, elle a joué un rôle capital. C'est par elle que passaient hors du contrôle franco-anglais toutes les communications entre le territoire hellénique et les régions occupées par l'ennemi.

Cette situation a donné lieu à des abus. Le préfet grec de Florina, convaincu d'avoir permis aux Bulgares et aux Allemands de se ravitailler en Grèce, a dû être relevé de ses fonctions par le gouvernement d'Athènes. L'occupation de Florina rendra impossible le retour d'une pareille fraude. Mais, surtout, la Grèce va se trouver protégée contre l'attaque brusquée que les Bulgares pouvaient toujours tenter vers la Macédoine orientale et même vers la Thessalie. Les troupes grecques avaient l'ordre de ne pas s'opposer à cette invasion.

UN SOUS-MARIN ALLEMAND TIRE SUR UN VAPEUR GREC

Athènes, 5 mai. — Une dépêche parvenue cette nuit annonce qu'un sous-marin allemand a tiré sur le vapeur grec « Taxiarchis », sans avis préalable, quatre obus, dont un porta, blessant un mécanicien et causant des dégâts. Le capitaine du sous-marin ayant fini par reconnaître sa méprise, donna pour excuse qu'il croyait que le « Taxiarchis » était un des navires allemands confisqués par le Portugal.

LA REORGANISATION DES SERBES A CORFOU EST ACHEVEE

Corfou, 5 mai. — La réorganisation matérielle et morale de l'armée qui sera concentrée à Corfou a donné les meilleurs résultats. Il n'y a plus un seul cas de choléra dans l'île, et l'état sanitaire des troupes serbes, qui avaient été si profondément atteintes par les souffrances et les privations de la retraite, ne laisse plus à désirer. On n'impose plus de quarantaine aux navires qui sortent de Corfou. Les soldats serbes ont retrouvé tout leur allant, tout leur entrain et toute leur gaieté.

Le 17 avril dernier, le prince héritier Alexandre de Serbie, de retour de son voyage chez les alliés, a tenu à passer ses troupes en revue. Le défilé a été remarquable de vigueur et d'harmonie et a permis d'apprécier plus fortement que jamais les admirables qualités militaires qui ont assuré la gloire du soldat serbe.

Les officiers serbes qui se sont rendus sur le front français en ont rapporté un enseignement qui leur sera précieux.

LES MONITORS AUTRICHIENS DU DANUBE

Bucarest, 5 mai. — La plus grande partie de la flotte autrichienne du Danube a été envoyée à Roustchouk, où se trouvent maintenant trois monitors munis de gros canons et plusieurs vedettes.

Les Angiais aident les Belges

Londres, 5 mai. — La première assemblée annuelle du Comité national de secours à la Belgique a eu lieu à Mansion-House, sous la présidence du lord-maire. Le lord-maire expose qu'il reste dans la Belgique occupée sept millions de personnes, la plupart femmes et enfants, dont trois millions sont démunies de tout. Il faudrait annuellement vingt-cinq millions de francs pour assurer leur subsistance, mais le déficit annuel est de dix millions.

M. Asquith a prononcé ensuite quelques paroles très applaudies.

Le Généralissime suisse à Porrentruy

Genève, 5 mai. — Le général Wille est arrivé à Porrentruy mercredi en compagnie du colonel divisionnaire Loys. Il s'est rendu aux environs de la ville pour examiner en détail les dispositions qu'il a fallu prendre afin d'empêcher de nouvelles incursions d'avions étrangers sur le territoire.

L'Institut de France à Madrid

Madrid, 5 mai. — M. Edmond Perrier a fait aujourd'hui à l'Athénée une conférence sur « l'instinct » devant une nombreuse assistance, qui lui a fait ovation. Le soir, en l'église Saint-Louis-des-Français, M. Vidor a tenu l'orgue à l'occasion de la célébration du salut du mois de Marie.

Une quête organisée par Mme Geoffroy, femme de l'ambassadeur de France, au bénéfice des victimes de la guerre, a été très fructueuse.

Les Allemands du Cameroun

Madrid, 5 mai. — Les Allemands du Cameroun ont débarqué à Cadix au nombre de 800. L'assistance était peu nombreuse. Il n'y a eu ni incident ni manifestation.

REMISE DE LA NOTE allemande aux États-Unis

Amsterdam, 5 mai. — M. von Jagow a remis la réponse du gouvernement impérial à M. Gérard le 4 mai, à cinq heures quarante de l'après-midi, à la Wilhelmstrasse. Cette Note est l'un des plus longs documents diplomatiques de la guerre.

M. Wilson veut être prêt

Washington, 5 mai. — M. Wilson a vivement conseillé aux chefs des divers partis du Sénat et de la Chambre des représentants de se mettre rapidement d'accord sur le bill ayant pour objet d'augmenter les effectifs de l'armée américaine, en raison de la crise internationale.

Les Allemands d'Amérique vendent leurs valeurs

New-York, 5 mai. — Les Allemands vendent couramment depuis quelques jours les valeurs qu'ils possèdent en portefeuille, en prévision d'une rupture.

Un Accord entre les États-Unis et Carranza

Washington, 5 mai. — Le gouvernement des États-Unis a approuvé l'accord provisoire conclu entre les généraux Scott et Obregon, mais il attend, pour le rendre public, de connaître l'opinion du général Carranza. Cet accord stipule la coopération des troupes américaines et des troupes carranzistes en vue de débarrasser le nord du Mexique des bandits qui l'infestent; il stipule également l'emploi des voies ferrées du Mexique pour le transport des ravitaillements américains; le retrait des troupes américaines aura lieu lorsque les villes de la frontière américaine ne seront plus exposées à des incursions.

En Indo-Chine

Le Gouvernement général

Paris, 5 mai. — M. Charles, résident supérieur en Annam, est nommé gouverneur général par intérim de l'Indochine, pendant la durée de l'absence du titulaire.

Les Pourvois de Sept Cambodgiens rejetés

Paris, 5 mai. — La cour criminelle de Pnom-Penh, capitale du Cambodge, a condamné, pour tentatives d'assassinat, sept indigènes faisant partie d'une bande qui s'était livrée à l'instigation de qui ? — donné la mission de tuer tous les fonctionnaires français. Trois de ces malfaiteurs furent condamnés à la peine de mort, les quatre autres aux travaux forcés à perpétuité ou à temps. Les sept condamnés se sont pourvus en cassation. La chambre criminelle de la Cour suprême a rejeté les sept pourvois.

En Russie

DES BULGARES A TRÉBIZONDE

Pétrograd, 4 mai. — On rapporte que dans les combats devant Trébizonde, une importante troupe bulgare engagea la lutte contre les cosaques. Les Bulgares, se voyant vaincus et cernés, jetèrent les armes, obtinrent de leur côté le crucifix qu'ils portaient, et le tendant aux Russes implorèrent grâce. Mais les cosaques, furieux, leur crièrent : « Judas ! Judas ! » et massacrèrent sans merci tous les Bulgares, sauf deux officiers qui furent faits prisonniers.

LE TSAR IRAIT EN BESSARABIE

Bucarest, 5 mai. — Le tsar se rendra en Bessarabie dans une quinzaine de jours pour visiter les troupes. Au cours de ce voyage, l'empereur inaugurerait la nouvelle ligne Ismaël-Remi-Bagdad.

Les Pertes prussiennes

Amsterdam, 5 mai. — Les dix dernières listes officielles donnent le détail des pertes prussiennes comprennent les noms de 38.800 morts, blessés et manquants. Le nombre porte à un total de 2 millions 587.124 hommes le montant des pertes prussiennes.

Le cinquième Contingent russe à Marseille

Marseille, 5 mai. — Une nouvelle réception militaire a eu lieu ce matin, de onze heures à midi, au camp Mirabeau, en l'honneur des officiers des troupes russes arrivées hier dans notre ville.

M. Max est en bonne Santé

Genève, 5 mai. — Les nouvelles que l'on reçoit du château de Cello, où est interné M. Adolphe Max, bourgmestre de Bruxelles, depuis son départ de Glatz, sont excellentes. Une personne qui a pu l'approcher lui a trouvé les traits assez favorables par sa longue détention, mais l'esprit toujours vif, l'humeur excellente et la confiance robuste. M. Adolphe Max a comme compagnons de captivité M. Motte, maire de Roubaix, et de nombreux prêtres français.

La Modernisation des Usines et la Manutention mécanique

Paris, 4 mai. — Au moment où se créent de tous côtés de nouveaux établissements pour la création du matériel de guerre, il est indispensable aux besoins de la défense nationale que les usines soient installées de la façon la plus moderne et que, pour ménager la main-d'œuvre compétente, la machine-outil soit substituée à l'ouvrier. Dès que cela est possible, il faut acclimater en France l'organisation américaine de l'usine et dans l'emplacement et dans l'outillage.

En effet, si l'on compare les plans des usines américaines et françaises (exceptions de celles-ci les plus récentes), on est frappé de ce fait que l'usine américaine, installée sur un terrain immense, apparaît comme une sorte de gare de triage; la voie ferrée a été étudiée au même titre que le reste de l'installation; de la bonne disposition des voies découle la facilité de déchargement des matières premières, de chargement des produits fabriqués, et, par suite, l'économie de la main-d'œuvre. L'usine française apparaît, au contraire, comme un amas de bâtiments entre lesquels quelques voies circulent difficilement.

En Amérique, l'usine a été construite d'une seule venue, sur un terrain indéterminé. En France, au contraire, les usines se sont presque toutes développées peu à peu, le plus souvent dans la banlieue d'une grande ville, n'ayant pas possibilité de s'agrandir largement. Les bâtiments ont été élevés au petit bonheur, accaparant peu à peu tous les emplacements disponibles.

Il faut ajouter à la décharge de l'industrie française qu'au moment où la guerre a éclaté, de nombreuses Sociétés étaient en voie de transformation, ayant compris la nécessité d'édifier leurs usines sur de grands emplacements où elles pourraient librement se développer. Dans la période de transformation dans laquelle était entrée l'industrie, la nôtre avait été devancée par l'industrie américaine et allemande, celles-ci n'ayant eu, le plus souvent, qu'à créer et non à transformer; elles avaient ainsi pu bénéficier de tous les progrès de la science.

Nécessité d'employer la Manutention mécanique

D'autre part, l'usage des machines-outils de la manutention mécanique était moins développé en France qu'en Amérique, et même qu'en Allemagne. En Amérique, où la main-d'œuvre est chère, l'industriel a dû économiser le plus possible; aussi, dans les usines américaines, la manutention des matières premières et des produits fabriqués se fait-elle exclusivement par des engins très perfectionnés. En France, au contraire, dans nombre d'ateliers, et non des moindres, cette manutention se fait au moyen de manœuvres et d'engins très primitifs. Beaucoup de nos industriels d'hier n'attachaient pas grande importance à la manutention; les industriels d'aujourd'hui qui ont pleine conscience de la nécessité de construire des ateliers spacieux, disposant de dégagements considérables, n'arrivent pourtant pas toujours à organiser chez eux une manutention rationnelle.

L'industrie peut faire pour la manutention l'effort nécessaire. On pourrait citer des usines dans lesquelles des merveilles d'ingéniosité ont été réalisées. Un grand atelier est arrivé à libérer 400 manœuvres par l'installation d'appareils de manutention spéciaux.

La transformation de la manutention a été opérée dans les ateliers d'obus, où l'on s'est inspiré des principes suivants :

Eviter à l'obus les mouvements inutiles, tels que rebroussements, montées, descentes.

Pour que l'obus suive le chemin minimum, il faut que les opérations successives : emboutissage, ébauchage, ogivage, trempage, finition, se fassent dans des locaux se succédant dans cet ordre.

L'obus doit cheminer, autant que possible, dans un plan horizontal. Les reprises continuelles d'obus à terre sont une dépense inutile de force.

Le temps utile d'une machine est celui pendant lequel l'outil travaille. Donc, il faut étudier l'appareillage pour réduire au minimum le temps nécessaire pour placer la pièce ou l'enlever. Il faut tendre à ce que le professionnel ne soit pas astreint à s'occuper à d'autres besoins que celle de la conduite de sa machine. Ajoutons que l'industrie, en cherchant à faire des économies de main-d'œuvre, diminuera notablement ses frais généraux.

Le Ministre de l'Instruction publique à Reims

Paris, 5 mai. — M. Painlevé, ministre de l'Instruction publique, s'est rendu avant-hier à Reims. En l'absence de M. Langlet, maire, retenu à Châlons par la session du Conseil général, il a été reçu à l'hôtel de ville par MM. Jacques Régnier, sous-préfet; Charbonneau et Bruguac, adjoints. En leur compagnie, il a parcouru divers quartiers de la ville afin de mieux se rendre compte des ruines accumulées par les bombardements allemands.

M. Painlevé a visité ensuite quelques écoles primaires où de nombreux enfants, garçons et filles, travaillent sous la direction de maîtres et maîtresses dévoués. Enfin, il a visité l'École pratique de commerce et d'industrie, et a assisté aux travaux d'atelier des élèves.

Le ministre a tenu à marquer toute la satisfaction qu'il éprouvait, et dans une improvisation toute patriotique il a dit au xmaires quelle œuvre forte et virile ils dirigeaient et aux élèves combien ils devaient être fiers d'appartenir à cette élite de la jeunesse qui, faisant preuve de courage et de volonté au travail, pourrait être citée en exemple aux générations futures.

Armée

INFANTERIE

Les promotions à titre temporaire et pour la durée de la guerre ci-après sont ratifiées :

Au grade de colonel : Quintard, lieutenant-colonel du 66^e régiment.

Au grade de lieutenant-colonel : Paillé, chef de bataillon au 32^e, affecté au 66^e.

Au grade de chef de bataillon : Louveau, capitaine au 88^e, détaché de l'état-major, affecté au 59^e.

Au grade de capitaine et maintenu : Syr, lieutenant au 7^e.

Au grade de lieutenant : Dufour, sous-lieutenant d'infanterie coloniale, au 63^e régiment d'infanterie, Duthil, Sigard, Montjol, Marin, Camps, Combrouze, Guize, Corbin, Lafitte, sous-lieutenants au 117^e, maintenus. Velté, Pannetier, Thibaudau, sous-lieutenants au 32^e, maintenus. Barjon, sous-lieutenant de cavalerie affecté au 32^e régiment d'infanterie; Caille, Henry, sous-lieutenants au 66^e, maintenus; Pigeau, sous-lieutenant au 114^e, maintenu; Ballet, Brin, lieutenant au 66^e, maintenu; Lacroix, sous-lieutenant, sous-lieutenants au 125^e, maintenus.

Au grade de sous-lieutenant : Portrait, sergent au 93^e régiment, maintenu; Nicot, sergent au 107^e, maintenu; Brun, Bouquet, adjudants au 78^e, maintenus; Laroche, Desmet, sergent au 78^e, maintenu; Théodore, sergent au 63^e, maintenu; Guilhamon, sergent au 7^e, maintenu; Frayssé, aspirant au 14^e, affecté au 27^e; Lacroix, maréchal des logis au 15^e dragons, affecté au 234^e d'infanterie.

Réserve. — Sont nommés dans la réserve : Au grade de sous-lieutenant : Nimes, Merli, sergents au 83^e, maintenus.

Territoriale. — La mutation ci-après est approuvée :

M. Bru, capitaine territorial au 143^e régiment territorial d'infanterie, passe au 144^e territorial d'infanterie.

INFANTERIE COLONIALE

Les élèves du centre d'instruction du camp de Valréas ci-dessous désignés sont nommés sous-lieutenants à titre temporaire : Garrec, sergent-fourrier au dépôt du 2^e régiment, affecté au dépôt du 7^e; Hospital, sergent au dépôt du 7^e, affecté au dépôt du 3^e; Alvarez, sergent au dépôt du 7^e, affecté au dépôt du 3^e; Alvarez, sergent au 29^e bataillon de tirailleurs sénégalais, affecté au dépôt du 7^e régiment d'infanterie coloniale.

ARTILLERIE

Réserve. — Les promotions ci-après à titre temporaire et pour la durée de la guerre sont approuvées :

Au grade de capitaine : le lieutenant Landon, du 33^e régiment, maintenu.

Au grade de sous-lieutenant : les sous-officiers de complément Jossé, du 52^e, maintenu; Thireau, du 33^e, maintenu.

— Les mutations ci-après sont ratifiées : Le chef d'escadron Mercier, du 49^e régiment, passe au parc du 5^e corps d'armée. Le sous-lieutenant Ronat, du 14^e régiment, passe à l'inspection des forges de Paris.

Territoriale. — Les mutations ci-après sont approuvées :

Les lieutenants Anxionnat, du 115^e régiment, passe au 116^e; Baziedoly, du 58^e, passe au 53^e; Giraud, du 56^e, passe au parc du 13^e corps d'armée.

ARTILLERIE COLONIALE

Les promotions à titre temporaire ci-après ont été ratifiées :

Au grade de chef d'escadron : Bourgeois, capitaine au 1^{er} régiment, détaché au 33^e.

Au grade de sous-lieutenant : Buisson, adjudant au 1^{er}, maintenu.

TRAIN DES EQUIPAGES

Est promu dans le train des équipages militaires au grade de capitaine : Quevieux, du 18^e escadron du train, affecté au 18^e escadron du train en Algérie.

Sont promus, à titre temporaire, dans le train des équipages militaires :

Au grade de capitaine : Lartigau, lieutenant au 18^e escadron (service automobile), maintenu.

Au grade de sous-lieutenant : les sous-officiers qui ont suivi avec succès le cours de perfectionnement de Montbanon : Barbazza, du 17^e escadron, affecté au 12^e; Colin, du 6^e escadron, au 12^e; Raymond, du 15^e, au 6^e; Lacroix, du 17^e, maintenu; Beauvis-Lagrave, du 18^e, maintenu; Larue, du 8^e, au 12^e; Raymond, du 12^e, au 12^e; Molnard, du 17^e, au 16^e; Vigie, du 17^e, maintenu; Burlon, du 18^e, maintenu; Esperon, du 18^e, au 1^{er}; Dalquie, du 18^e escadron, maintenu.

— La mutation suivante est approuvée : Le lieutenant Richard, du 18^e escadron, passe au 11^e escadron.

GENDARMERIE

Les mutations ci-après sont approuvées :

Le capitaine Charles, à Cahors, passe à Saint-Gaudens.

Le capitaine Pitres, à Saint-Gaudens (aux armées), passe à Cahors et maintenu aux armées.

Marine

LEGION D'HONNEUR

Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur :

Pour officier : MM. les ingénieurs en chef de 1^{re} classe du génie maritime Lajeune et Fugier; M. le médecin principal Hamandez, médecin-major du « Wadcock-Roussau ».

Pour chevalier : MM. Marchant, ingénieur principal du génie maritime; d'Ornano, lieutenant de vaisseau du « Waldeck-Roussau »; Guimezates, médecin de 1^{re} classe du « Lavoisier »; Telfiac, lieutenant de vaisseau de 1^{re} classe; Ernest-Renan; Ric, premier maître de manoeuvre, commandant « Le Milton »; du Réau de la Caignonnière, enseigne de vaisseau de 1^{re} classe de réserve; Bayre de Lanlay, enseigne de vaisseau de 1^{re} classe; Boussard, premier maître patron pilote; Le Moing, premier maître patron pilote; Tres, enseigne de vaisseau de 2^e classe; Commeilin, lieutenant de vaisseau auxiliaire.

COMMANDEMENTS

Le contre-amiral Merveilleux du Vignaux est désigné pour remplir les fonctions de sous-chef d'état-major général de la marine. Le capitaine de vaisseau Méléart est nommé au commandement du croiseur cuirassé « Jeanne-d'Arc ». Les capitaines de vaisseau dont les noms suivent sont nommés : Fauquade, à Dieppe; de Marigny, à Rouen; Mauros, à La Rochelle; Guilhon, à Bordeaux. Le capitaine de frégate Serio est nommé à Calais.

Communiqués officiels français

Du 5 Mai (15 h.)

AU SUD DE LA SOMME, un coup de main tenté par l'ennemi sur nos tranchées de la région de Cappy a complètement échoué.

A L'OUEST DE LA MEUSE, après un bombardement d'une extrême violence, les Allemands ont lancé hier en fin de journée une forte attaque sur nos positions au nord de la cote 304. Repoussés sur l'ensemble du front attaqué, l'ennemi a pris pied dans quelques points de notre tranchée avancée.

A L'EST DE LA MEUSE et EN WOEVRE, activité intermittente de l'artillerie.

Nuit relativement calme sur le reste du front.

Du 5 Mai (23 h.)

Le mauvais temps a gêné les opérations sur la plus grande partie du front, où l'on ne signale que des luttes d'artillerie.

A L'OUEST DE LA MEUSE, le bombardement a continué avec une violence croissante au cours de la journée sur le secteur de la cote 304, dans la région du bois d'Avocourt et du bois des Caurettes.

Bombardement moins violent mais continu à L'EST DE LA MEUSE.

En WOEVRE, activité moyenne de l'artillerie.

ARMÉE D'ORIENT

Dans la nuit du 4 au 5 mai, vers deux heures, un zeppelin qui survolait Salonique a été abattu par le canon des flottes alliées. Le zeppelin est tombé en flammes à l'embouchure du Vardar.

COMMUNIQUÉS DE NOS ALLIÉS

FRONT RUSSE

Pétrograd, 5 mai.

Front occidental

Sur le front de la DVINA, échange de tirs.

Dans le secteur au sud du bourg de KREVO, un violent combat d'artillerie a eu lieu, qui s'est calmé dans la nuit. L'ennemi a effectué un tir violent d'artillerie sur le canal d'Oghlinski, notamment dans la région du village de Valshtchie.

Au sud-est de la gare d'OLYKA, nos éléments ont progressé quelque peu et se sont consolidés sur le terrain occupé. Une contre-attaque ennemie, appuyée par un violent feu d'artillerie n'a pas abouti.

De même sont restées sans succès des tentatives faites par d'importants groupes ennemis pour attaquer, en se couvrant de rafales de feu, nos tranchées dans la région du chemin de fer de TARNOPOL à PEZERNA.

Au Caucase

Dans la direction de BAYBURT, nous avons repoussé une nouvelle tentative turque d'attaquer un des secteurs de notre position.

Dans la direction d'Erzindjan, nos soldats ont envahi les tranchées ennemies, passé à la baïonnette de nombreux Turcs et fait prisonniers les survivants.

Nous avons repoussé toutes les attaques de nuit des Turcs dans la direction de BITLIS.

FRONT ANGLAIS

Londres, 4 mai.

Hier soir, il y a eu de nouveau de l'activité sur différents points de notre ligne. L'artillerie a été active de part et d'autre dans les parages de MARICOURT.

Près de MOUCHY, après un violent bombardement, les Allemands ont fait une incursion dans nos tranchées et nous ont causé quelques pertes.

A NEUVILLE, les Allemands ont fait éclater deux mines sans succès.

AU DOUBLE-CRASSIER, après avoir fait éclater une mine, nous avons exécuté avec succès une petite incursion. Nous avons jeté des grenades dans les abris allemands et leur avons infligé des pertes.

Dans les parages de HOOGHE, nous avons fait éclater une mine qui a endommagé des galeries souterraines des Allemands.

Dans ce secteur, il y a eu de forts bombardements des deux côtés.

Rien de saillant aujourd'hui, sauf l'activité de l'artillerie qui a surtout été marquée en face d'ANGRES, dans les parages de HOOGHE, de PILJEM.

A PILJEM, les artilleries française et anglaise ont coopéré avec de bons résultats.

FRONT BELGE

Le Havre, 5 mai.

L'artillerie allemande ayant ouvert dès l'aube un feu violent sur nos positions au nord de STEENSTRAETE et de DIXMUEDE, il en est résulté une lutte très vive de mitrailleur et de pièces de tous calibres. Nous avons, au cours du bombardement des lignes allemandes, fortement endommagé les organisations défensives de l'ennemi, qui ont été bouleversées en plusieurs points.

Tirages financiers

DU 5 MAI

VILLE DE PARIS 1875

Le numéro 356,304 gagne 100,000 fr. Le numéro 478,730 gagne 50,000 fr. Les trois numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. :

356,430 3,833,388 473,905

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. :

356,430 383,388 473,905

Les vingt-cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

26,127 86,403 481,203 35,857 325,722 13,689 99,619 128,425 47,043 8,696 39,618 144,354 443,184 83,497 287,757 328,778 356,824 9,058 439,563 59,496 453,436 465,418 77,859 29,180 390,008

2,649 numéros sont remboursables au pair.

VILLE DE PARIS 1912

Le numéro 1,316 gagne 100,000 fr. Le numéro 578,558 gagne 10,000 fr. Les cinq numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

694,217 11,110 334,547 252,903 413,478

Les trente-cinq numéros suivants gagnent chacun 500 fr. :

294,563 301,901 511,313 543,576 463,900 569,081 296,954 643,057 619,072 61,512 306,521 463,976 445,920 315,408 450,233 74,176 682,481 655,528 118,459 519,339 635,297 332,765 327,002 216,385 238,245 413,738 559,387 693,533 300,845 637,085 497,518 665,984 238,753 204,509 80,041

OBLIGATIONS FONCIÈRES 1879

Le numéro 1,772,673 gagne 100,000 fr. Le numéro 1,255,983 gagne 100,000 fr. Le numéro 732,416 gagne 25,000 fr. Les deux numéros suivants gagnent chacun 10,000 fr. :

969,060 705,692

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 6,000 fr. :

66,434 836,240 1,782,155 473,478 864,581

Les 90 numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

342,125 337,346 243,504 1,301,576 1,542,740 812,100 1,436,110 1,738,955 1,027,440 1,708,854 1,447,511 1,682,144 1,702,192 537,864 269,888 940,263 1,025,547 1,711,554 1,356,954 1,293,612 866,194 179,490 1,403,693 1,522,536 1,047,322 403,917 774,228 1,012,183 1,219,056 601,484 664,390 1,329,851 303,667 1,656,454 817,140 79,384 433,761 703,163 1,707,502 1,672,543 1,490,521 181,553 153,562 1,435,816 632,799 612,689 1,763,882 1,384,292 1,457,291 1,312,470 1,396,595 1,245,052 1,320,866 1,441,892 222,029 448,146 1,674,034 1,281,507 58,476 341,796 1,008,951 979,649 136,749 862,191 1,234,449 1,391,969 80,761 951,436 254,799 1,246,916 1,041,872 644,288 177,332 666,477 390,459 1,504,027 507,253 1,620,704 684,200 455,033 15,982 1,131,666 640,869 310,746 393,916 476,826 1,438,388 573,891 784,615 373,243

OBLIGATIONS FONCIÈRES 1885

Le numéro 656,489 gagne 100,000 fr. Le numéro 920,347 gagne 25,000 fr. Les six numéros suivants gagnent

DÉPÊCHES DE LA NUIT

EN ADRIATIQUE

Un de nos Sous-Marins
torpille et coule
un contre-torpilleur ennemi

Rome, 5 mai. — L'Agence Stefani publie cette information :

Avant-hier, dans la haute Adriatique, quatre contre-torpilleurs italiens ayant aperçu dix torpilleurs ennemis, se mirent à leur poursuite, mais les bâtiments autrichiens, dès qu'ils virent qu'ils étaient découverts, prirent la fuite, se dirigeant sur Pola. Les contre-torpilleurs italiens poussèrent leur poursuite jusqu'à une vingtaine de milles de cette base, canonant toujours l'ennemi, et ils n'abandonnèrent leur chasse que lorsque des navires plus grands sortirent de Pola pour secourir les torpilleurs blessés. Des hydravions ennemis ont tenté vainement de jeter des bombes sur nos contre-torpilleurs.

Hier, dans l'après-midi, cinq avions ennemis ont jeté des bombes sur Brindisi. Les dommages matériels sont insignifiants. Le bâtiment le plus frappé est l'hôpital, où des bombes ennemies ont tué quatre malades et en ont blessé cinq autres. Sur d'autres points, les dommages aux personnes se bornent à quelques blessés.

Le même jour et dans l'Adriatique inférieure, le sous-marin français « Bernoulli » a torpillé et coulé un contre-torpilleur ennemi.

Sur le Front italien

La Guerre aérienne

toujours plus active

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Rome, 5 mai.

Sur tout le front, on signale des actions d'artillerie. La nôtre a intensifié ses tirs dans la zone entre TOBLACH et INN-CHEN (haute Drava).

Un avion ennemi a lancé quatre bombes sur LIMONEN (le lac Garde) sans faire de victimes et sans causer de dommages.

Les tentatives de raids sur notre territoire par des avions ennemis ont été repoussées par le feu de notre artillerie et par la prompt intervention de nos escadrilles de chasse.

Les Autrichiens se concentrent
dans le Trentin

Milan, 5 mai. — Une partie des troupes autrichiennes qui se trouvaient primitivement en Albanie auraient été dirigées vers le Trentin, où une concentration de forces assez importante serait, dit-on, en train de s'opérer. C'est ce qui expliquerait que les ennemis soient relativement peu nombreux en Albanie.

Deux Zeppelins abattus

Au large du Schleswig

Londres, 5 mai. — (Communiqué de l'Amirauté britannique) :

Un zeppelin a été détruit par une de nos escadres de croiseurs légers au large de la côte du Schleswig.

Devant Salonique

Salonique, 5 mai. — Ce matin de très bonne heure un zeppelin a effectué un raid sur Salonique et a survolé la ville et la rade.

Violentement canoné par la flotte, le zeppelin a été atteint et est tombé en flammes à l'embouchure du Vardar.

Sur les trente hommes que comportait l'équipage, un seul a été sauvé.

Ainsi qu'on l'a vu d'autre part, le communiqué officiel de vendredi soir confirme cette information.

Un Zeppelin au-dessus
du Territoire hollandais

Amsterdam, 5 mai. — Un zeppelin aurait violé hier la neutralité hollandaise en survolant très bas l'île de Schiermonnikong.

Au Japon

Les Troupes nippones en Europe

Milan, 5 mai. — Le Parlement japonais a discuté l'autre jour la possibilité de l'envoi de troupes nippones en Europe.

Le député Yamagata a demandé au comte Okuma s'il n'avait pas l'intention de consentir à une participation limitée. Le représentant du gouvernement a répliqué qu'il ne pouvait pas répondre.

M. Yamagata a alors demandé dans quel but le régiment de la garde de Tokio avait été transféré à Nagasaki; ce déplacement n'était-il pas en rapport avec les bruits de départ pour l'Europe?

Le ministre est demeuré silencieux.

La Réponse de l'Allemagne
à la Note des Etats-UnisComment l'Empereur Guillaume entend conformer
les Méthodes de la Guerre sous-marine aux Intérêts des Neutres

Paris, 5 mai. — Voici le texte de la Note remise jeudi par le secrétaire d'Etat von Jagow à M. l'ambassadeur Gérard :

« Le soussigné a l'honneur de présenter au nom du gouvernement impérial à Son Excellence M. James W. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis, la réponse suivante à sa Note du 20 avril concernant la conduite de la guerre sous-marine allemande :

Le gouvernement allemand a transmis aux autorités navales compétentes, aux fins d'enquête, le dossier relatif au « Sussex », tel qu'il a été communiqué par le gouvernement des Etats-Unis. A en juger par les résultats que l'enquête a jusqu'à présent révélés, le gouvernement allemand est enclin à admettre la possibilité que le navire mentionné dans la Note du 10 avril, comme ayant été torpillé par un sous-marin allemand est effectivement le « Sussex ». Le gouvernement allemand demande la permission de différer la communication de plus amples détails sur ce sujet jusqu'à ce qu'il ait pu élucider certains points d'une importance décisive pour l'exposé des faits de la cause. S'il était démontré que le commandant a été dans son tort en supposant que le navire en question était un navire de guerre, le gouvernement allemand ne manquerait pas de tirer les conséquences résultant de ces faits.

En ce qui concerne le cas du « Sussex », le gouvernement des Etats-Unis a fait une série de déclarations dont le point principal est l'assertion que l'incident doit être regardé seulement comme un exemple des méthodes de destruction délibérée et sans discernement de navires de toute provenance et de toute destination par les commandants de sous-marins allemands. Le gouvernement allemand doit réfuter avec énergie cette assertion. Le gouvernement allemand estime toutefois qu'il est de peu d'intérêt d'entrer présentement dans des détails, car le gouvernement des Etats-Unis s'est abstenu de motiver cette assertion par des faits concrets. Le gouvernement allemand se borne à déclarer qu'il n'a prescrit des restrictions étendues dans l'usage de l'arme sous-marine et cela par égard pour les intérêts des neutres et en dépit de ce fait que les dites restrictions sont naturellement à l'avantage des ennemis de l'Allemagne.

L'Angleterre n'a jamais montré, pas plus que ses alliés, autant d'égard pour les intérêts des neutres. Les forces sous-marines allemandes ont en réalité des ordres pour mener la guerre sous-marine selon les principes généraux reconnus par le droit international qui s'appliquent à la visite, à la perquisition et à la destruction des navires de commerce, exception faite en ce qui concerne la conduite de la guerre sous-marine contre les marchandises ennemies transportées par des navires de commerce ennemis rencontrés dans la zone de guerre qui entoure la Grande-Bretagne.

A l'égard de cette dernière catégorie, aucun assurance n'a été donnée au gouvernement des Etats-Unis, aucune assurance de cet ordre ne se trouve contenue dans la Déclaration du 8 février 1916. Le gouvernement allemand ne saurait admettre que l'on mette en doute le fait que ces ordres ont été donnés et exécutés avec bonne foi. Des erreurs se sont produites en fait, mais, dans aucune espèce de guerre, elles ne sauraient être évitées complètement. Certains tolérances doivent être accordés dans la conduite de la guerre navale contre un ennemi qui recourt à toute espèce de ruses, qu'elles soient licites ou non.

Mais, toute possibilité d'erreur écartée, la guerre navale, tout comme la guerre continentale, implique des dangers inévitables pour les personnes et les biens neutres qui pénètrent dans la zone de combat. Même dans les cas où les opérations navales se trouvent limitées aux formes habituelles de la guerre de croisière, les personnes et les biens neutres ont eu fréquemment à souffrir.

Le gouvernement allemand a insisté à de nombreuses reprises et en termes explicites sur les dangers provenant de mines qui ont amené la perte de nombreux bâtiments. Le gouvernement allemand a fait au gouvernement des Etats-Unis plusieurs propositions en vue de réduire au minimum pour les voyageurs et les biens américains les dangers inhérents à la guerre navale. Malheureusement les Etats-Unis ont décidé de ne pas accepter ces propositions. Si le gouvernement des Etats-Unis les avait acceptées, il aurait contribué à éviter une partie des accidents dont les citoyens américains ont été les victimes entre temps.

Le gouvernement allemand maintient ces offres en vue d'arriver à un accord sur les bases qu'il a indiquées. Ainsi que le gouvernement l'a déclaré à plusieurs reprises, il ne saurait renoncer à l'emploi de l'arme sous-marine dans la conduite de la guerre contre le commerce ennemi. Néanmoins, le gouvernement allemand a décidé maintenant de faire de nouvelles concessions en conformant les méthodes de la guerre sous-marine aux intérêts des neutres.

En prenant cette décision, le gouvernement allemand est guidé par des considérations qui sont aussi au-dessus de la question litigieuse. Le gouvernement allemand n'attache pas moins de prix aux principes sacrés de l'humanité que le gouvernement des Etats-Unis; il tient pleinement compte de ce que les deux gouvernements ont collaboré pendant un grand nombre d'années pour développer le droit international conformément à ces principes dont l'objectif suprême a toujours consisté à limiter la guerre sur terre et sur mer aux forces armées des belligérants et préserver dans la mesure du possible les non-combattants des horreurs de la guerre.

Mais, bien que ces considérations aient une grande valeur, elles n'auraient pas, à elles seules, dans les circonstances actuelles, déterminé l'attitude du gouvernement allemand en réponse à l'appel des Etats-Unis en faveur des principes sacrés de l'humanité et du droit international. Le gouvernement allemand se trouve dans l'obligation de répéter une fois de plus, avec la dernière énergie, que ce n'est pas le gouvernement allemand mais bien le gouvernement anglais qui, fai-

sant abstraction de toutes les lois internationales, a étendu cette terrible guerre aux vies et aux biens des non-combattants, sans aucun égard pour les intérêts et les droits des neutres et des non-combattants, qui ont gravement souffert de ces méthodes de guerre.

Pour se défendre contre les procédés de guerre illicites employés par l'Angleterre, au cours d'une lutte acharnée pour son existence en tant que nation, l'Allemagne a dû recourir à l'arme des sous-marins, qui est cruelle mais efficace. Dans l'état actuel des choses, le gouvernement allemand ne peut que renouveler ses regrets que les sentiments d'humanité qui le gouvernement des Etats-Unis prodigue avec une telle ferveur aux infortunées victimes de la guerre sous-marine ne se soient pas appliquées aux mêmes sympathies chaleureuses aux millions de femmes et d'enfants qui, d'après l'intention avouée du gouvernement des Etats-Unis, doivent être affamés et qui, par leurs souffrances, doivent contraindre les armées victorieuses des puissances centrales à la capitulation.

Le gouvernement allemand, d'accord avec le peuple allemand, parvient d'autant moins à comprendre cette distinction qu'à plusieurs reprises il s'est explicitement déclaré prêt à user de l'arme sous-marine d'une manière strictement conforme aux règles de la loi internationale telle qu'elle était reconnue avant que la guerre éclatât, si la Grande-Bretagne était également prête à adapter la conduite de la guerre à ces règles. Plusieurs tentatives faites par le gouvernement des Etats-Unis pour amener le gouvernement britannique à agir de cette façon ont échoué par suite d'un refus catégorique de la part du gouvernement britannique. En outre, la Grande-Bretagne n'a cessé depuis lors de violer à nouveau le droit international, s'affranchissant de tous les engagements et insultant aux droits des neutres.

Les dernières mesures adoptées par la Grande-Bretagne (et quand elle a déclaré contrebande le charbon de soufre allemand, et quand elle institue une réglementation en vertu de laquelle seul le charbon de soufre anglais peut être fourni aux neutres), ne sont rien autre qu'une tentative inouïe pour mettre de force le tonnage neutre au service de la guerre commerciale menée par l'Angleterre.

Le peuple allemand sait que le gouvernement des Etats-Unis a le pouvoir de restreindre la guerre aux forces armées des pays belligérants, dans l'intérêt de l'humanité et pour maintenir le droit international. Le gouvernement des Etats-Unis aurait été certain d'atteindre ce but s'il avait été déterminé à insister vis-à-vis de la Grande-Bretagne sur les droits incontestables qui garantissent la liberté des mers. Mais, dans la situation actuelle, le peuple allemand a l'impression que le gouvernement des Etats-Unis, tout en demandant que l'Allemagne qui combat pour son existence, restreigne l'usage d'une arme efficace et, tout en faisant dépendre de l'acceptation de ces demandes le maintien de ses relations avec l'Allemagne, se borne à des protestations contre les méthodes illicites qu'ont adoptées les ennemis de l'Allemagne.

En outre, le peuple allemand sait dans quelle mesure considérable ses ennemis sont ravitaillés en matériel de guerre de toute sorte venant des Etats-Unis. C'est pourquoi il faut comprendre que l'appel fait par le gouvernement des Etats-Unis aux sentiments d'humanité et aux principes du droit international ne peut pas, dans les circonstances présentes, obtenir de la part du peuple allemand une réponse aussi cordiale qu'un pareil appel en aurait trouvé tel dans d'autres circonstances.

En allant à l'extrême limite des concessions, il n'a pas seulement été guidé par l'amitié qui lie les deux grandes nations depuis plus d'un siècle, mais aussi par la pensée de la grande catastrophe qui menacerait le monde civilisé tout entier si cette guerre cruelle et sanglante était élargie et prolongée.

Le gouvernement allemand, conscient de la force de l'Allemagne, a annoncé devant le monde, deux fois dans l'espace des quelques derniers mois, qu'il était prêt à faire la paix sur une base qui sauvegarde les intérêts vitaux de l'Allemagne. Il indiquait ainsi que ce n'est pas la faute de l'Allemagne si la paix est encore refusée aux nations d'Europe.

Le gouvernement allemand se sent d'autant plus justifié à déclarer que la responsabilité ne saurait lui incomber devant le tribunal de l'humanité et de l'histoire si, après vingt et un mois de guerre, la question de la guerre sous-marine actuellement en discussion entre les gouvernements de l'Allemagne et des Etats-Unis devait prendre une tournure sérieusement menaçante pour le maintien de la paix entre les deux nations. Avant qu'il dépende du gouvernement allemand celui-ci souhaite d'empêcher que les choses prennent un tel cours.

Le gouvernement allemand, en outre, est prêt à faire tout son possible pour restreindre les opérations de guerre jusqu'à la fin du conflit aux forces combattantes des belligérants, assurant également ainsi le principe de la liberté des mers au sujet duquel le gouvernement allemand croit être maintenu, comme auparavant, d'accord avec le gouvernement des Etats-Unis.

Le gouvernement allemand, guidé par cette idée, notifie au gouvernement des Etats-Unis que les forces navales allemandes ont reçu les ordres suivants : Conformément aux principes généraux de la visite, de la perquisition et de la destruction des navires marchands tels qu'ils sont reconnus par le droit international, les dits navires, aussi bien que les navires de guerre, ne devront pas être coulés sans avertissement et sans que les vies humaines soient sauvées, à moins que les navires

ne tentent de s'échapper ou n'opposent de la résistance; mais les neutres ne peuvent s'attendre à ce que l'Allemagne, contrainte de combattre pour son existence, restreigne en considération des intérêts neutres l'usage d'une arme efficace et ses ennemis sont autorisés à continuer d'appliquer, selon leur bon plaisir, des méthodes de guerre qui violent les règles du droit international.

Une telle demande serait incompatible avec le caractère de la neutralité, et le gouvernement des Etats-Unis a déclaré à plusieurs reprises qu'il est déterminé à restaurer le principe de la liberté des mers, quel que soit le parti qui l'ait violé.

C'est pourquoi le gouvernement allemand a confiance qu'en conséquence des nouveaux ordres donnés aux forces navales de l'Allemagne, le gouvernement des Etats-Unis considérera aussi comme écartés tous les obstacles qui s'opposeraient à une coopération mutuelle en vue du rétablissement de la liberté des mers pendant la guerre, comme il a été suggéré dans la Note du 23 juillet 1915. Le gouvernement allemand ne doute pas que le gouvernement des Etats-Unis ne demande et n'insiste maintenant pour que le gouvernement britannique observe désormais les règles du droit international universellement reconnu avant la guerre, telles qu'elles sont formulées dans la Note présentée par le gouvernement des Etats-Unis au gouvernement britannique le 28 décembre 1914.

Au cas où les démarches entreprises par le gouvernement des Etats-Unis n'atteindraient pas le but qu'il désire, à savoir de voir les lois de l'humanité respectées par toutes les nations belligérantes, le gouvernement allemand envisagerait alors la nouvelle situation dans laquelle il doit se réserver à lui-même la complète liberté des décisions.

La Banque allemande transatlantique
retire tous ses Fonds des Etats-Unis

Lima, 5 mai. — La Banque allemande transatlantique, dont le siège est au Pérou, a donné par télégramme l'ordre d'opérer le retrait de tous les fonds qu'elle possédait en banque à New-York.

L'Etat d'Ame du Peuple allemand

Lausanne, 5 mai. — La « Gazette de Lausanne » publie les déclarations d'un docteur brésilien et d'un diplomate sud-américain, qui viennent de quitter l'Allemagne où ils confirmèrent qu'à Berlin il y a eu au moins cinq révoltes de femmes avant celles du 1er mai, et qu'une fois les troupes durent employer les mitrailleuses.

Ces deux informateurs neutres disent que depuis quelques mois le moral du peuple allemand est très déprimé. La population est mécontente et se plaint; elle n'est soutenue que par l'espoir d'une victoire, mais, au premier échec sérieux, l'éroulement aurait lieu.

Activité symptomatique
des Allemands

Rotterdam, 5 mai. — A la période de calme a succédé une grande activité des Allemands dans les secteurs belges d'importance stratégique. Les trains chargés de troupes se succèdent, et tout indique que des opérations se préparent. Le commandement allemand n'est pas sans inquiétude. Il s'attendait, en effet, à un mouvement d'offensive et aurait en conséquence envoyé au front des renforts importants.

On parle, d'autre part, d'une offensive allemande contre les troupes britanniques.

Où il est question d'Evacuation

La Haye, 5 mai. — A la fin d'une récente entrevue avec von Bissing, celui-ci dit à brûle-pourpoint à M. Franck, député libéral d'Anvers, faisant fonctions de bourgmestre :

— Si nous devons évacuer la Belgique, Monsieur le député, pourriez-vous garantir que la vie des civils allemands serait sauve?

— Monsieur le gouverneur, répondit Louis Franck, la question est aisée, mais la réponse est difficile. En mon âme et conscience, je ne le crois pas, et si je pouvais me permettre de donner un humble conseil à Votre Excellence, je lui assurerais qu'il vaudrait mieux par simple prudence que les civils allemands quittent le pays avant les militaires.

— Je le pense aussi, aurait dit le gouverneur, mais pour éviter des violences toujours possibles, nous emmènerions d'abord des otages et, dois-je vous assurer, Monsieur Franck, que vous seriez parmi les premiers?

L'entretien en resta là.

Le Proconsul von Bissing

Genève, 5 mai. — Comme témoignage de satisfaction de la façon dont il administre la Belgique, le kaiser a transmis au général von Bissing son droit souverain de grâce. Le général von Bissing jouira donc dorénavant, en fait, des pouvoirs d'un vice-roi de Belgique.

SUR NOTRE FRONT

Un beau Fait d'Armes
entre l'Aisne
et la Forêt de Ville-aux-Bois

Paris, 5 mai. — Le 25 avril, à sept heures du matin, nos batteries lourdes et de campagne, installées en grand nombre à l'ouest de Berry-au-Bac, entraient en action et concentraient leurs feux sur un bois occupé par l'ennemi entre l'Aisne et la Ville-aux-Bois. La possession de cet objectif nous était nécessaire pour rectifier et consolider sur ce point notre ligne.

L'artillerie allemande ne réagit d'abord que faiblement; vers quatorze heures, cependant, notre tir devenait plus intense. L'ennemi s'en inquiète et pressent une attaque de l'infanterie française. Des hauteurs de Craonne, ses batteries se mettent à contrebalancer les nôtres et les tranchées où il croit réunies nos troupes d'assaut. Celles-ci, bien abritées, essuient presque sans pertes les ripostes de l'artillerie allemande.

A 16 h. 30, nos pièces allongent leur tir et le dirigent vers les bois environnants d'où pourraient déboucher des renforts ennemis. Au même instant, de la parallèle de départ la plus avancée, notre première vague d'assaut s'élance avec un entrain admirable et un ensemble parfait. Nos hommes se jettent dans le bois, abattent ou font prisonniers les défenseurs boches restés à découvert et gagnent la lisière est du bois. Rapidement, ils y improvisent des défenses. C'est de ce côté, en effet, qu'une contre-attaque ennemie paraît le plus à redouter.

Des équipes spéciales explorent en même temps à l'intérieur du bois les abris souterrains dans lesquels l'ennemi s'est réfugié pendant le bombardement. Cette exploration ne tarde pas à être interrompue; plus de deux compagnies allemandes que nous avons dépassées, nous voyant déjà à la lisière est, sortent de leurs gîtes et essaient de prendre à revers notre première vague qui est menacée d'être encerclée. Surpris un instant, nos poilus se ressaisissent vite; leurs mitrailleuses et une fusillade nourrie accueillent les Allemands et en couchent un grand nombre sur le terrain.

A la minute fixée par les ordres, notre seconde vague d'assaut a quitté à son tour la tranchée de départ et s'est précipitée dans le bois au pas de charge. Elle se dirige elle aussi vers la lisière est et tombe dans le dos des Allemands. Ceux-ci se trouvent cernés à leur tour. Une lutte opiniâtre s'engage et, en plusieurs points, tourne au corps à corps. Les Allemands sentent la partie perdue et tentent de s'échapper par la lisière nord du bois. Une partie y réussit, mais plus d'une centaine se voyant entourés (« Kamerades! ») et mettent bas les armes.

Dans le bois, les équipes des nettoyeurs ont repris la visite des abris. Plusieurs refuges sont encore remplis d'Allemands; certains tentent de résister; quelques grenades bien placées les décident à se rendre. Une soixantaine de nouveaux prisonniers sont ainsi extraits des gîtes et nos poilus inspectent avec intérêt. Creusées dans le sol, à 6, 8 et même 10 mètres de profondeur, elles peuvent résister aux gros projectiles: une étroite ouverture presque au ras du sol et un rapide escalier en fermet l'entrée. Un plan incliné avec treuil et câble permet d'y descendre et d'en remonter les mitrailleuses pendant et après les bombardements.

Au moment où s'achève l'exploration des abris, un groupe de six fantassins français encadrant une douzaine d'Allemands surgit d'un coin du bois et rejoint une des compagnies d'attaque; le poilu qui le conduit, bien connu au bataillon pour sa bonne humeur et son entrain, narre son aventure au capitaine :

— Au début de l'action, séparé des camarades, il se trouve nez à nez avec plusieurs Boches qui se jettent sur lui, le désarment et le transportent dans un abri souterrain. Cinq autres prisonniers français y sont menés peu après. Les six Boches chargés de les surveiller affectent de les bien traiter et leur offrent des saucisses et du jambon. Tout à coup, six autres Allemands complètement affolés se précipitent dans l'abri et, s'adressant à nos poilus : « Kamerades! Kamerades! s'écrient-ils, les Français sont là. Vous délivrez, nous prisonniers. Kamerades! Kamerades! » Cette brusque intervention des rôles enchante nos poilus. Ils dissimulent leur joie et, très dignes, se constituent les gardiens des douze Boches. Une heure après, ils ramènent leur capture dans nos lignes.

A dix-huit heures, l'opération est terminée. Comme toujours, nos hommes ont été superbes de courage et de vigueur. La bois que nous voulions occuper est tout entier en notre pouvoir. Nos pertes en tués, blessés et disparus sont minimes. Du côté allemand, de nombreux cadavres jonchent le sol; 160 prisonniers, dont 4 officiers et 7 sous-officiers, restent entre nos mains. Ce sont des Saxons du 101^e régiment, ce corps d'élite dont le kaiser, qui en est le chef honoraire, célébrait le mois dernier l'héroïsme dans un télégramme au roi de Saxe.

Un Aviateur anglais
monte à 7,200 Mètres

Londres, 5 mai. — L'aviateur Hawkins, dans l'aérodrome de Brooklands, est monté à 7,200 mètres d'altitude, battant ainsi de 600 mètres le record précédent de l'aviateur suisse Audemars.

Devant Verdun

Du Mort-Homme à la Cote 304

Paris, 5 mai. — Les dernières vingt-quatre heures ont été relativement calmes devant Verdun. La progression française en avant du Mort-Homme inquiète manifestement l'ennemi dont les contre-attaques sont impossibles à nous reprendre le terrain reconquis.

Aussi la nuit dernière a-t-il porté son effort ailleurs sur la cote 304. Ces deux positions en effet constituent les axes de notre première ligne de défense sur la rive gauche de la Meuse. Mais si les Allemands prenaient le Mort-Homme, il leur serait impossible de déboucher et même difficile de s'y maintenir tant qu'ils n'auraient pas en leur pouvoir la cote 304, située au sud-est d'où nous les prendrions en enfilade. Aussi l'adversaire repoussé au Mort-Homme essaie-t-il de revenir à l'assaut de la cote 304.

Le procédé est rationnel. Seulement l'enlèvement de la cote 304 n'est guère commode aujourd'hui par les Allemands, qui ont perdu à l'ouest de la position le seul terrain propice et manqué les préparatifs d'une attaque. De là le coup de force qu'ils ont tenté en débouchant d'Haucourt, dans la nuit du 4, contre le versant nord de la crête, mais l'escalade par cette face de la cote 304 est extrêmement pénible, le terrain se présentant à l'assailant comme un glacis entièrement dénué sur lequel il doit s'avancer à découvert est immédiatement exposé aux feux croisés de nos mitrailleuses postées au sommet de la colline en conjugaison avec nos batteries établies en arrière. C'est pourquoi, malgré la violence du bombardement préparatoire et la puissance des effectifs engagés, l'action allemande d'hier a échoué. L'ennemi a été repoussé sur l'ensemble du front indiqué, sauf sur quelques points de notre tranchée avancée, où il réussit à prendre pied, momentanément sans doute.

Il n'a pas renouvelé sa tentative dans la journée du 5 : la cause en est surtout au mauvais temps qui, d'une façon générale, a gêné les opérations sur tout le front. Le bombardement de la cote 304, qui a repris avec une intensité redoublée, démontre que l'adversaire n'a pas renoncé à poursuivre son objectif, mais, pour toutes les raisons déjà exposées, cette intention de récidiver n'a rien d'inquiétant.

Les Combats au Nord de Dixmude

Le Havre, 5 mai. — Voici des détails sur l'affaire qui eut pour théâtre les positions belges au nord de Dixmude, et qui fut brièvement relatée dans le communiqué officiel de l'état-major belge du 2 mai.

Pendant la nuit, la grosse artillerie allemande se déchaîna. L'ennemi tira quelques 20.000 projectiles; nul ne s'étonne de cette grêle d'acier et d'explosifs, et on se garda bien d'y répondre nerveusement. Les troupes belges, avec beaucoup de sang-froid, attendirent que l'événement se dessinât. Au petit jour, l'infanterie ennemie bondit de ses tranchées; la vague d'assaut vint battre les postes belges à l'est de l'Yser et en submerger trois.

Le commandement belge, fixé sur l'intention de l'ennemi, ordonna la contre-attaque. Appuyées par le feu ardent et précis de leurs canons, les troupes belges donnèrent un furieux coup de boutoir, heurtèrent l'assailant, le déboulèrent, lui reprirent les tranchées où déjà l'ennemi s'installait, et le mirent en fuite. Les Allemands abandonnèrent de nombreux blessés et une bonne centaine de prisonniers.

NOUVELLES DIVERSES

La Rédaction

de « La Libre Belgique » découverte

La Haye, 5 mai. — On annonce, sous toutes réserves, l'arrestation en bloc de la rédaction du journal « La Libre Belgique ».

On sait que von Bissing avait promis une prime considérable à qui dénoncerait les rédacteurs du journal et fournirait des indications permettant de les arrêter. Comme ce n'est pas la première fois que les Allemands arrêtent des citoyens belges qu'ils croient être les rédacteurs et éditeur du journal clandestin et qu'ils sont obligés de remettre en liberté après enquête, il est possible qu'ils aient commis une nouvelle erreur de ce genre et que la « Libre Belgique » continuera à paraître.

Le Drame de Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, 5 mai. — Le juge d'instruction vient de rendre son ordonnance dans l'affaire Christophle.

Jean Christophle est renvoyé devant la chambre des mises en accusation sous l'inculpation d'incendie volontaire. Un non-lieu est rendu sur la question de viol.

Les Cheminots remis à la Disposition des Réseaux

Paris, 5 mai. — Le ministre de la guerre a décidé, d'accord avec le général commandant en chef, que les agents des réseaux de Ceintures, Etat, Midi, P.-L.-M. et P.-O., classés dans l'affectation spéciale au moment de la mobilisation, qui se trouvent dans les formations des armées et de l'intérieur autres que les formations des chemins de fer et qui appartiennent à la classe 1906 et aux classes plus anciennes, seront tous, à l'exception des officiers et des adjoints, remis à la disposition de leurs réseaux, à moins qu'ils ne demandent à être maintenus aux armées. Ceux de ces militaires qui sont aux armées vont être dirigés sur leurs dépôts, où ils seront désarmés et renvoyés dans le plus bref délai sur leur résidence. Il en sera de même de ceux qui sont dans les formations de l'intérieur et les dépôts.

BORDEAUX

Il y a un an

6 MAI 1916

La situation entre l'Italie et l'Autriche semble devenir d'heure en heure plus critique. L'Allemagne et l'Autriche rappellent en hâte leurs nationaux d'Italie. Le personnel des écoles italiennes à Constantinople a été également rappelé par le gouvernement italien.

Le gouvernement français publie le rapport officiel sur l'emploi par les Allemands, le 22 avril dans les Flandres, de gaz asphyxiants « suffocants et meurtriers capables de provoquer la mort ».

En Galicie, entre la Vistule et les Carpathes, les combats continuent avec acharnement. Ils ont revêtu le caractère d'une grande bataille. Les Allemands ont amené des forces considérables au secours des Autrichiens. L'aile gauche russe se replie légèrement.

Citations à l'Ordre

Nous recevons communication des citations suivantes dont des Bordelais ont été l'objet :

Est cité à l'ordre de l'armée, M. Edmond Lefort, capitaine au 2e régiment de marche de tirailleurs :

« Excellent commandant de compagnie, qui s'était fait remarquer par ses brillantes qualités militaires. Mort pour la France le 25 septembre 1915, en entraînant vigoureusement sa compagnie sous un feu violent, à l'assaut des tranchées allemandes. »

— Est cité à l'ordre de la brigade : Jean Fouquet, aide-major de 2e classe au 257e d'infanterie :

« Au front depuis le début de la campagne, a toujours montré le plus grand zèle dans l'accomplissement de son devoir; s'est prodigué en différentes circonstances et a montré un réel mépris du danger, au cours des bombardements subis par son bataillon aux avant-postes. »

Le docteur J. Fouquet, ancien interne des hôpitaux de Bordeaux, est fils de M. Fouquet, ancien notaire au Carbon-Blanc.

— Le général commandant la 3e brigade d'infanterie cite à l'ordre de la brigade le lieutenant Georges Eugène Chaillot, de l'état-major de la brigade :

« Pendant huit jours consécutifs, dans un village fortement et constamment bombardé par obus de gros calibres, a organisé le fonctionnement du dépôt de vivres, munitions et matériel de toute sorte, qu'il a réussi à reconstituer en temps voulu, après qu'un incendie, provoqué par un obus, eût détruit la plus grande partie des approvisionnements. A fait, malgré le bombardement et sans souci du danger, des reconnaissances de positions. Officier intelligent, généreux, actif et dévoué. Déjà blessé par éclats d'obus au bras en faisant une reconnaissance en première ligne au mois de juin 1915. »

M. Chaillot, avocat à Bordeaux, est maître d'Artigues.

— Le lieutenant-colonel commandant le 91e régiment d'infanterie cite à l'ordre du régiment Ernest Bernadeau, âgé de vingt-sept ans, musicien brancardier de la C. H. R., pour sa belle conduite en ramassant les blessés au feu au cours des combats des 5 et 6 avril 1915, à M... :

Le 6 avril, Ernest Bernadeau succombait aux blessures qu'il avait reçues en faisant son devoir et, ces derniers jours, sa croix de guerre était officiellement remise à sa famille.

Ancien musicien au 144e régiment d'infanterie, Ernest Bernadeau, parti le troisième jour de la mobilisation, avait fait toute la campagne et avait été une première fois grièvement blessé à C... Aussitôt guéri, il avait été versé d'abord dans un bataillon de marche et ensuite comme musicien brancardier au 91e.

Légion d'honneur

Parmi les promotions dans la Légion d'honneur publiées par le « Journal officiel », nous sommes heureux de signaler les suivantes :

Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur pour le grade de commandeur :

MM. Comby, général de division, adjoint au général commandant la 18e région. Jaguin, colonel commandant les subdivisions de Marmande et de Montauban. Le 10 septembre 1915, en entraînant brillamment son régiment à la tête des deux dernières compagnies réservées, a reçu une très grave blessure qui a nécessité l'ablation d'un œil. A déjà reçu la croix de guerre. »

Largeau, général de brigade, commandant une brigade d'infanterie. « Officier général de haute valeur, a commandé en chef les troupes françaises qui, de concert avec les Anglais, ont conquis les positions allemandes de l'Afrique centrale. Pourvu récemment d'un commandement sur le front, a apporté dans l'accomplissement de cette nouvelle tâche, l'ardeur, la bravoure et la haute intelligence dont il a toujours fait preuve dans une carrière brillamment remplie. Blessé très grièvement le 26 mars 1916. »

Charrier, colonel commandant le 411e régiment d'infanterie. Gueydon de Dives, général de brigade, chef d'état-major des troupes d'occupation du Maroc. « Consacre, depuis le début de la guerre, son inlassable activité, ses hautes connaissances militaires et son expérience des choses d'Afrique à la mise en œuvre des forces françaises chargées de maintenir l'intégrité de l'occupation marocaine et à l'organisation des troupes de premier ordre qui sont successivement tirées du Maroc pour participer à la défense nationale. »

A la Mémoire des Poètes bordelais Morts au Champ d'Honneur

Nous avons dit que sous la présidence de M. Edmond Rostand, une matinée organisée par MM Paul Berthelot et Charles Léger aurait lieu jeudi prochain à l'Alhambra à la mémoire des poètes bordelais morts à la guerre et au bénéfice de l'Aide aux Veuves.

Le programme se compose d'une causerie de M. Paul Berthelot sur Louis Gaudreau, André Lafon, Emile Despax, Olivier Hourcade. Audition de leurs œuvres par nos meilleurs artistes.

« Galthié, L'Oysean », comédie dramatique inédite, en trois actes et en vers, de Louis Gaudreau et Guillot de Saix sera donnée ensuite. C'est un petit chef-d'œuvre

d'émotion, de tendresse, d'éloquence souriante. Ce sera une révélation.

La jeunesse des écoles, qui doit un hommage à ces jeunes de talent tombés avant l'heure, tout le public bordelais voudront s'associer à cette manifestation organisée sur les instances de M. Edmond Rostand.

Le caractère de la journée sera compris de tous. Il y aura, toute, pour fêter les disparus et assurer une abondante recette à l'Aide aux Veuves.

Service Bacalan-Queyries

La Compagnie maritime Bordeaux-Océan nous prie de faire connaître que, par suite des travaux de dragage, ce service sera interrompu à partir du 5 courant, dans la soirée.

FAITS DIVERS

Un Evadé depuis Treize Ans est repris

Ces jours derniers, le service de la Sûreté était avisé discrètement qu'un individu, Charles C..., âgé de cinquante et un ans, cordonnier, demeurant depuis deux ans rue Labirat, était un évadé de la Guyane. Il avait été déporté le 11 mai 1897 par arrêté de la cour d'assises de Limoges, qui l'avait condamné à cinq ans de prison et à la rélegation, pour vols qualifiés.

Le 25 mai 1903, C... avait réussi, en trompant la vigilance de ses gardiens, à s'évader.

Judi matin, le gardien de la paix Saulnier, ayant acquis les preuves nécessaires, se présentait au domicile de cet individu, et, sous un prétexte futile, l'amena devant M. Abadie, commissaire de police du huitième arrondissement.

Le magistrat, après l'avoir pressé de questions, obtint enfin l'aveu complet du bagnard, qui, mis à la disposition de M. le Procureur de la République, a été aussitôt écroué au fort du Hâ.

Arrestations

Ont été arrêtés jeudi :

— Léon R..., vingt-quatre ans, ajusteur-mécanicien, domicilié rue Montferrand, pour avoir eu violence d'un porte-monnaie contenant la modeste somme de 14 fr. 35, au préjudice de Mlle Marthe Fourrier, couturière, demeurant rue Moulinet.

— Camille S..., dix-sept ans, ferrailleur, et Eugène B..., treize ans, pour vol de 50 kilos de vieille ferraille commis jendi matin au préjudice de M. Bardet, rue Belleville. Les deux inculpés avaient attaché une charrette à bras leur appartenant au camion qui transportait cette ferraille à la gare d'Orléans, côté Lajaille, et le procédé au transportement pendant le trajet. Ils ont été appréhendés par des Oueyries et conduits au parquet.

— Maurice B..., vingt et un ans, sans domicile fixe, pour vol de 3 fr. 60, dans la nuit du 23 au 24 avril dernier, avec effraction, dans deux troncs de l'église Saint-Rémy, ainsi que de deux pantalons d'homme, le 12 du même mois, dans le jardin de M. Victor Duprat, laitier, rue Arago.

Mise au Point

Nous avons dit l'autre jour qu'un maire d'une petite commune des Deux-Sèvres avait été arrêté « après minuit » dans un restaurant de nuit où il causait du scandale.

La vérité est que le bryant personnage, trop émé, n'avait pas été reçu dans l'établissement en question et qu'il a été arrêté — dans la rue, après minuit — parce qu'il se plaignait trop longtemps et trop haut. La police et l'établissement se sont bornés à faire tout leur devoir.

PETITE CHRONIQUE

On a volé à la tire une montre en argent et un pendentif jeudi après-midi, cours de l'Intendance, sur M. Raymond Mazure, représentant d'assurances, domicilié rue Voltaire.

Accidents. — Jeudi après-midi, M. Germain Morel, cinquante-deux ans, demeurant à Bègles, qui travaillait dans les Chartrons pour le compte de la maison Worms, a eu le gros orteil du pied gauche écrasé par une barre de fer. Transporté à l'hôpital Saint-André, il a pu, après pansement, regagner son domicile.

— Vendredi matin, à sept heures et demie, place d'Aquitaine, une voiture automobile, conduite par M. X..., demeurant à Villenave-d'Ornon, a renversé M. Henri Alquier, âgé de trente ans environ, commis-rédacteur au Midi, qui a été sérieusement blessé sur diverses parties du corps.

CHRONIQUE DU PALAIS

A l'Instruction

L'AFFAIRE DE LANTON

Les renseignements parvenus au parquet concernant le rixe sanglante qui s'est déroulée jeudi matin à Lanton, ont permis de savoir que le résinier Digneaud n'a reçu aucune blessure grave; son état est même jugé si satisfaisant que le parquet a déchargé M. le docteur Salesses, médecin-légiste, de la mission de se rendre à Lanton pour examiner le blessé.

Quant au charbonnier Boney, qui a frappé de son contenu le résinier Digneaud alors qu'il se trouvait dans le cas de légitime défense, il sera interrogé par le juge de paix d'Audenge. C'est seulement lorsque le rapport établi par ce magistrat sera parvenu à Bordeaux qu'une décision sera prise concernant la suite à donner à l'affaire.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

LE TRIO DES « BARAQUISTES »

Au cours de la foire dernière, Pierre Lafont, chauffeur d'automobile, vingt ans, rue Fondaudou; Emilien Henrioux, manoeuvre, dix-huit ans, rue du Puits-Oscareux; et Jean Pales, également chauffeur, dix-huit ans, rue Maubourguet, s'étaient entendus pour dévaliser les baraquements marchands forains. Ils volèrent ici des bijoux, là des fume-cigarettes, des poignards, ailleurs des fers à souder, des sciés à découper, etc.

La foire terminée, ils jetèrent leur dévolu sur les kiosques à journaux; ils en mirent une demi-douzaine au pillage. Ils furent surpris et ils finirent tout de même par se faire

prendre. Le tribunal correctionnel devant lequel ils ont comparu vendit les a condamnés : Lafont à huit mois, Henrioux à six mois, Pales à deux mois d'emprisonnement.

L'ELECTRICIEN ET LA DANSEUSE

André Tournier, électricien, rue Condillac, âgé de vingt ans, nourrit un vif ressentiment contre une jeune danseuse engagée dans un théâtre de notre ville. Un soir, il se rendit devant la maison qu'habite la ballerine, et faisant usage d'un revolver, il logea une balle dans le volet d'une fenêtre.

Un autre soir, il menaça la danseuse de la supprimer, pécuniairement et simplement.

Enfin, jeudi, la rencontra en ville, il la saisit à la gorge et la serra fortement.

Mis en état d'arrestation, André Tournier a été traduit vendredi en correctionnelle; il a été condamné à un mois de prison.

ECUMEURS DES QUAIS

Deux manoeuvres espagnols, Castro Benito, vingt-trois ans, et Cela Antonio, demeurant ensemble rue Moulinet, ont volé sur les quais des chaussures faisant partie d'un lot destiné à l'administration de la guerre. Ils ont été condamnés l'un et l'autre à trois mois d'emprisonnement.

CONSEIL DE RÉVISION DE LA JUSTICE MILITAIRE

Présidence de M. MARQUET, président de Chambre à la Cour d'appel.

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est à la séance de vendredi que le conseil de révision de la justice militaire a reçu sa composition nouvelle. M. Marquet, président de chambre à la cour d'appel, président, assiste de M. le conseiller Desbats et de trois officiers supérieurs.

M. le lieutenant-colonel Renault, qui occupait le siège du ministère public, a salué en termes heureux la venue des nouveaux magistrats. M. le président Marquet a répondu très aimablement.

Au cours de cette séance, le conseil a rejeté les recours formés par :

La nommée Galais, tenancière de meublé à Rochefort, condamnée par le conseil de guerre de Bordeaux à deux ans de prison et 100 fr. d'amende, pour faux, usage de faux, escroquerie, complicité d'espionnage et escroquerie.

Le soldat Dumoussau, du 6e d'infanterie, condamné par le conseil de guerre de Bordeaux à trois ans de prison pour outrages envers un supérieur.

Le soldat Auironon, du 103e d'infanterie, condamné par le conseil de guerre de Toulouse à un an de prison pour violences volontaires sur des particuliers.

Le nommé Mendoussau, laitier à Mirande, condamné par le conseil de guerre de Toulouse à quatre ans de prison et 100 fr. d'amende pour recel de choses volées.

Le sapeur Castelbon, du 2e génie, condamné par le conseil de guerre de Nantes à dix ans de réclusion, à la dégradation militaire et à dix ans d'interdiction de séjour, pour attentat à la pudeur et vol.

Le soldat Bèbe, du 15e d'infanterie, condamné par le conseil de guerre de Toulouse à cinq ans de réclusion, à la dégradation militaire et à cinq ans d'interdiction de séjour, pour attentat à la pudeur.

Le soldat Serra, du 6e d'infanterie, condamné par le conseil de guerre de Limoges à la peine de deux ans de prison, pour destruction d'effets et bris de clôture.

Le soldat Quintard du 40e d'infanterie, condamné par le conseil de guerre de Limoges à la peine de quinze ans de travaux forcés, à la dégradation militaire, à dix ans d'interdiction de séjour et à 100 fr. d'amende pour faux, usage de faux.

Rapporteur : M. le lieutenant-colonel Bouché.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

« Pailleasse » et « La Fille du Régiment ». — Samedi et dimanche, à huit heures et demie, deux soirées de gala avec un spectacle extraordinaire : 1. « La Fille du Régiment », avec Y. Valogne, A. Chabanon, Lapeyre, etc.; 2. « Pailleasse », le drame lyrique de Léon Cavallo, avec Saldou, Yvonne Valogne, Lapeyre, D. Bédoué, etc. Prix des places : de 1 fr. 25 à 4 fr. 50 le fauteuil.

« Rigoleto ». — Dimanche, à deux heures et demie, matinée de grand gala, l'opéra de l'opéra avec Victoria Per, Saldou, Redon, Lapeyre, D. Bédoué, G. Nysson, etc. Prix des places : de 1 fr. 25 à 4 fr. 50.

Location ouverte pour ces trois galas donnés au bénéfice de l'hôpital n. 234.

« Les Deux Garçons ». — Lundi et mardi soir, la fine comédie de Tristan Bernard, avec Le Gallo et les principaux artistes qui ont créé la pièce au Palais-Royal.

Alhambra-Théâtre

« Monsieur de La Palice ». — Samedi 6, dimanche 7, création à Bordeaux de l'exquise opérette de Claude Terrasse, livret de MM. Laroque et de Fiers. Troupe remarquable avec Alice Gilet, le fameux comique Iluzé, l'excellent Ray-Marot, Lionel, Lastry, etc. Location rue d'Alzon.

« La Tosca » avec Yvonne Gall, Lestelly et Lapeyrie. — La direction Dubord et Sédard organise pour le vendredi 5 mai un gala extraordinaire pour lequel il a choisi les artistes les plus aimés du public. Il suffit de nommer la merveilleuse Yvonne Gall, de l'Opéra; le fameux baryton bordelais Lestelly, de l'Opéra, et le parfait ténor bordelais Lapeyrie, de l'Opéra-Comique. Places de 6 fr. à 1 fr. Vu l'affluence probable, la location est ouverte 2, cours de l'Intendance.

Apollo-Théâtre

Musée-hall. — Samedi et dimanche (matinée et soirée), dix numéros extraordinaires pour la première fois à Bordeaux : Hédé, ventriloque; Carlys, La Régina, Leon, Pomponette et Frivollette; Messidor, Mlle Delange, les Nemauses, etc. Locations, 3 fr.; 2 fr.; 1 fr.; promenoirs, 1 fr. 25. Location ouverte.

Drame. — Vendredi 11, débuts de Drame dans ses dernières créations et types de la revue de M. B. Rasimi.

Théâtre des Bouffes

« La Cocarde de Mimi-Pinson ». — Samedi et dimanche, le plus grand succès de la saison, qui peut être vu et entendu par tous, avec P. Caruso, A. Kervan, Lya Cédès, René Gamy, etc. Prix des places : de 1 fr. à 4 fr. le fauteuil. Promenoir, 1 fr. 50.

« La Pétoche » et « l'Anglais tel qu'on le parle ». — Le 11 mai, matinée de famille, avec les deux chefs-d'œuvre de genre différent : « La Pétoche » et « l'Anglais tel qu'on le parle ». Location ouverte.

Skating-Palace Théâtre

Béguin de Roi ». — Samedi et dimanche (matinée, à deux heures et demie et soirée à neuf heures), « Béguin de Roi », opérette par toute la troupe Proost. Le ballet Nercy et les Raymonds et Tréost, acrobate à la perche indienne paraissent au prochain tableau, et la fameuse troupe russe Saschou au quatrième.

Jacques Thibaud à Bordeaux

M. Boquel organise une courte série de concerts, avec l'un de nos plus glorieux artistes, l'un de ceux qui ont le plus contribué à faire admirer le génie français : Jacques Thibaud. On peut dire que ce sera une soirée exceptionnelle, puisque M. Boquel, profitant de la situation spéciale de réforme temporaire où se trouve actuellement le célèbre artiste, n'a pu obtenir de lui que quatre concerts, répartis entre Lyon, Montpellier, Tours et Bordeaux, où il se fera entendre, ainsi que nous l'avons annoncé, le samedi 13 mai, à la salle Franklin, avec M. Joseph Thibaud. La location sera ouverte chez M. Bermond, à partir de lundi 8 mai.

Concert de Charité

Hôpital 201. — M. Lapeyrie, de l'Opéra-Comique; Edmond Laparra, des Concerts Colonne; Gaston Barreau, du théâtre de Monte-Carlo; Marcel Noël, de l'Athénée; Mmes G. Lapeyrie, Gergette Nysson, Nercy, Nourtha, et M. Adrien, des théâtres de Bordeaux, prêtent leur concours, le mercredi 30 mai, au bénéfice de deux veuves et d'une jeune fille, à un concert organisé dans l'établissement du Royal-Cinéma, 120, rue d'Arès, par l'Association des Dames françaises, au bénéfice de l'hôpital n. 201.

Au piano d'accompagnement, Mlle Pauline Dencausse, professeur au Conservatoire.

Nul doute que la valeur des artistes qui se joignent à l'œuvre n'assure à cette manifestation artistique le succès le plus complet, et aide ainsi à soulager les malheureuses victimes de la guerre.

Toutes les places sont numérotées. On peut louer tous les jours, et sans supplément, chez : M. Bermond, 9, rue Sainte-Catherine; M. Delmouly, 17, rue Vital-Carles. Premières, 2 francs; secondes, 1 franc. Consulter l'affiche pour la distribution du programme.

ÉTAT CIVIL

DECES du 5 mai

Marcel Léonard, 9 ans, rue Saint-Benoît, 12. Marie Quirin, 18 ans, rue d'Ornano, 159. Françoise Savès, 28 ans, rue Emile-Périer, 41. Léontine Lebrun, 40 ans, rue Porte-Dijon, 4. Marguerite Bill, 62 ans, rue de Galles, 27. Marie Higon, 61 ans, place d'Aquitaine, 1. Honorine Moreau, 73 ans, rue Naujac, 71. Jean Champytraux, 83 ans, r. Turenne, 214. Veuve Soulaucroix, 88 ans, rue du Muguet, 8. Hôpital n. 201.

DECES militaires

Nguyen Ba Bu, 30 ans, soldat. François Bonnet, 33 ans, soldat.

CONVOIS FUNEBRES du 6 mai

Dans les paroisses : St-Michel : 7 h. Mlle J. Jardillier, r. Bigot, 8. — 3 h. 30 : Mlle Y. Jaime, rue Androune, 37. St-Paul-St-François : 8 h. 45. Mme veuve J. Dubois, rue Sainte-Colombe, 31. St-Bruno : 8 h. 45. Mlle E. Quiry, 153, rue d'Ornano. — 1 h. 30. Mme G. Bill, rue de Galles, 22. — 3 h. M. A.-J. Bertin, salle d'attente. Sacré-Coeur : 1 h. 45. Mme G. Savès, 41, rue Emile-Périer. St-Seurin : 2 h. M. J. Champenois, 214, rue Turenne. Ste-Croix : 2 h. 45. M. Léonard, rue Saint-Benoît, 12. St-André : 3 h. 45. Mme J. Lebrun, rue Porte-Dijon, 4.

Convois militaires

8 heures : M. Nguyen Ba Bu, boulevard de Cap-déran, 372. 8 h. 15 : M. F. Bonnet, rue de Saintonge, 32.

Autres convois : 11 heures : M. G. Poillot, hospice Pellegrin. 11 heures : Mlle G. Duthil, porte du Cimetière. 11 h. 15. M. P.-E. Vedey, porte du Cimetière. 1 h. 30 : M. J.-B. Chanvry, porte du Cimetière.

CONVOI FUNÈBRE

Mme Sabin Dattas, M. Louis Dattas (au front), Mme veuve Courmet et sa famille (d'Auch), M. et Mme Coutens (Masseube), Mme veuve Coutens et ses fils, Mère veuve Larrieu (Masseube), M. et Mme Rivière et leur famille (de Castelnaud-Magnoac), M. Emile Batisse, M. et Mme Fernand Delvalle et leurs enfants, Mlle Claire Lardallier, M. et Mme Raymond Lartigue et leur fils, M. et Mme Henry Lardallier, Mme veuve Albert du Souchet et ses enfants, Mme veuve Alban de Maqueville du Souchet et ses enfants, Mme veuve Amblard-Larophie et son fils, le feu front; Mme veuve Robin prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Sabin DATTAS,

leur époux, oncle, neveu, cousin germain, beau-frère et cousin, qui auront lieu le dimanche 6 courant, en l'église Saint-Ferdinand.

On se réunira à neuf heures trois quarts, à la maison mortuaire, 37 ter, rue Poudensan, d'où le convoi partira à dix heures un quart.

L'ALSACE-LORRAINE (1)

C'est un livre destiné à la jeunesse, mais chacun peut le lire avec fruit. Il est clair, éloquent, substantiel, et les pages où l'auteur, M. Prignet, nous fait assister aux souffrances de ceux qui sont restés là-bas, attendant la fin de leur servitude, ne laisseront personne indifférent. En voici un intéressant extrait :

En Alsace-Lorraine, pas plus qu'en France, l'humour n'a jamais perdu ses droits. C'est par l'humour que les Alsaciens-Lorrains se vengent le plus souvent des multiples tracasseries que les Allemands leur fissent subir.

Tantôt il s'agissait d'une chanson :
Tant qu'il y aura des flouts et des kneppfls
Les Schwabs (Allemands) ne quitteront pas l'Alsace.
Cependant, les Schwabs seront obligés de filer
Vus que le drapeau tricolore reviendra.

Tantôt c'était la parodie d'une prière :
« Saint-Guillaume, qui est à Berlin, que ton nom disparaisse, que ton règne soit anéanti, que la volonté ne se fasse jamais. Rends-nous notre pain quotidien et paye nos dettes comme nous payons les tiennes. Délivre-nous de tous les Bismarck. Ainsi soit-il. »

Une autre fois, on racontait à la veillée la légende suivante. Quand Dieu eut créé le premier homme, le diable voulut à son tour faire un être humain. Il y réussit, mais il s'aperçut bientôt qu'il avait oublié de lui donner un cœur; il lui avait mis à la place un second estomac. Satan alla trouver le bon Dieu et lui demanda de rectifier la chose : « Pas du tout, dit le Créateur; l'être que tu as fait vivre sans cœur et avec deux estomacs : on l'appellera Prussien. »

De l'humour en paroles il n'y a qu'un pas à l'humour en action. Quelques farces sont restées célèbres en Alsace-Lorraine.

On aperçut un jour dans les rues d'une petite ville un singulier animal, un basset, dans la tête et la partie antérieure du corps étaient bleues, le milieu du corps blanc, la partie postérieure rouge : un drapeau français ambulante ! La police lui donna la chasse; l'animal effrayé se réfugia à la sous-préfecture. C'était le chien du Kreis-direktor (sous-préfet), que des farceurs alsaciens avaient peint en bleu, blanc, rouge.

Vous connaissez peut-être déjà, jeunes lecteurs, l'histoire du « drapeau de Mulhouse ». Quelques années après la guerre, le jour de Pâques, le bruit circula dans Mulhouse qu'un drapeau tricolore avait été attaché au haut d'un peuplier, près du canal. La population se rendit en masse à l'endroit indiqué, et une manifestation patriotique eut lieu en faveur de la France. Le Kreis-direktor, alarmé, offrit une forte récompense à l'individu qui irait arracher l'emblème tricolore du sommet de l'arbre. Un charpentier allemand se présenta; mais chaque fois qu'il mettait le pied sur une branche, celle-ci sciait au préalable par l'auteur de la farce, craquait sous son poids, et le charpentier dut renoncer à sa tentative.

Le lendemain matin, une lettre anonyme apporta au Kreis-direktor que le drapeau avait été attaché par un cabaretier, M. X... Le sous-préfet se présenta au domicile de l'individu désigné. Celui-ci vint lui ouvrir en bonnet de coton et en caleçon. C'était un homme énorme, presque incapable de se déplacer tant il était gros, et à plus forte raison incapable de grimper à un arbre. Le sous-préfet vit bien qu'on s'était moqué de lui, et il le comprit davantage lorsqu'il aperçut, de la rue, tous les Alsaciens riant à leur fenêtre.

En désespoir de cause, il ordonna d'abattre le peuplier et réquisitionna trente soldats dans ce but. Tout Mulhouse assista à l'opération, et l'arbre tomba au cri de « Vive la France ! ». Les habitants s'en partagèrent les feuilles et les branches. Quelques jours plus tard, une croix s'élevait à la place du peuplier avec l'inscription : « Mort pour la patrie ! »

Le coup du drapeau faillit se renouveler depuis, lors d'un récent passage de l'empereur actuel, Guillaume II, dans un village d'Alsace. Ce village était peuplé de couleurs allemandes, et la fontaine de la grande place disparaissait sous les drapeaux noir, blanc, rouge. Des gardiennes avaient veillé toute la nuit sur la place et dans les rues. Le lendemain matin, quelle ne fut pas leur stupeur d'apercevoir au faite de la fontaine un immense dra-

(1) Delagrave, éditeur.

Un Vrai Printemps La Cure des Pilules Pink

Quelques Pilules Pink prises aux changements de saison, c'est chaque fois trois mois de santé parfaite assurée. Nombreux sont ceux qui ont pris cette habitude excellente et lorsqu'ils considèrent ce qu'ils ont souffert avant et combien ils se trouvent bien depuis, ils disent comme notre correspondant d'aujourd'hui : La cure des Pilules Pink, c'est un vrai printemps.



Mme Henry CASTAINGS
Cl. Viebahn

Mme Maria Castaings, en nous envoyant sa photographie, que nous reproduisons ici, a bien voulu nous mentionner son âge. « Vous pouvez juger, écrit-elle, combien vos pilules m'ont rajeunie. Personne ne me donne quarante-sept ans. Avant d'avoir fait la cure des Pilules Pink que je pratique au printemps et à l'automne, j'étais dans un très mauvais état de santé. J'avais des étourdissements, une grande lassitude générale, je manquais d'appétit, de sommeil, et j'avais fort mauvaise haleine. J'étais toujours courbée avec toux sèche, respiration courte, étouffements. J'ai consulté bien des fois, j'ai pris beaucoup de remèdes, j'ai même fait des saignées aux eaux, tout cela sans succès. En désespoir de cause, j'ai voulu essayer vos pilules dont on m'avait dit beaucoup de bien. Je me suis procurées chez mon pharmacien habituel. C'est au printemps dernier que je les ai prises pour la première fois. Pendant tout l'été je me suis portée à merveille et n'ai pas eu la moindre indisposition. Désireuse de maintenir cette situation si favorable, j'ai pris à nouveau quelques pilules l'automne dernier et j'ai passé un hiver comme je n'en avais pas passé depuis dix ans. Je me sens transformée, rajeunie, et je suis beaucoup plus active. »

Mme Castaings habite Pau, 35, rue Monpezat. En faisant la cure des Pilules Pink on lave son sang, on le dépure, on le débarrasse de toutes les impuretés qui s'y sont accumulées. Les Pilules Pink font une lessive générale de l'organisme, enrichissent le sang et tonifient les nerfs.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gabilin, 23, rue Balnu, Paris; 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

La Mort d'un Prince

Le prince Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, proche parent du duc régnant, vient de mourir dans une clinique de Vienne. On n'a pas dit à la suite de quelles circonstances tragiques. Le prince Léopold avait eu dans la capitale autrichienne une intrigue amoureuse avec une belle actrice, Camilla Rybicka-Greghecz, fille d'un conseiller de cour, et à laquelle il avait promis mariage. Le prince refusant de tenir sa promesse, l'actrice lui jeta du vitriol à la figure et tira sur lui les balles d'un revolver, moins une, quelle se logea dans le cœur. Transporté dans une clinique, le prince Léopold souffrit horriblement de ses blessures. Enfin, pendant une opération chirurgicale tentée dans le but de lui conserver la vue, il rendit le dernier soupir, frappé d'une attaque d'apoplexie. Il était âgé de trente-huit ans environ.

Une Quintuple Alliance

Tokio, 5 mai. — Parant d'une alliance russo-japonaise, le journal japonais « Nichi-Nichi » écrit que cette alliance devrait prélever à la formation d'une quadruple alliance entre la France, l'Angleterre, la Russie et le Japon; beaucoup de Japonais seraient même heureux de voir les Etats-Unis en faire une quintuple alliance.

LEÇON DE CHOSES

« Bonum Vinum lætificat cor hominis »

« La confiance est en raison directe de la proximité du front », écrivait dernièrement M. Louis Barthou, pour exalter le courage de la nation et l'inviter à imiter le calme héroïque de nos soldats, qui nous en donnent de si magnifiques exemples. Par conséquent, plus nous y pensons, plus nous manifestons des qualités solides qui nous sont nécessaires dans le temps que nous vivons.

Dans tous les ordres d'idées, il en est ainsi, et c'est toujours dans un centre aussi achevé que possible de beautés particulières que peuvent se retrouver notre courage ou s'affermir nos résolutions.

Un homme séjournant dans un centre qui se distingue par des qualités particulières, est comme imprégné d'une force d'une connotation spéciale qu'il met en pratique à chaque circonstance appropriée de sa vie. Et comme nous devons tendre à l'accomplissement de nos actes utiles et susceptibles d'être initiés, examinons si, nous, Girondins, qui appartenons à un centre viticole réputé dans le monde entier, avons toujours fait tout notre devoir en donnant un exemple susceptible d'être suivi, pour aider à la richesse de Bordeaux par la consommation plus grande de ses vins incomparables.

Bordeaux, avec la gamme si riche et si variée de ses crus, évoque dans l'esprit de l'étranger un respect admiratif qui lui fait considérer son territoire comme une sorte de terre promise, sur laquelle ses heureux occupants ont le privilège envié de consommer facilement et à toute heure du jour nos grands crus girondins. Le vin étant pour lui une expression du luxe, il pense, en venant à Bordeaux, en rencontrant le témoignage fréquent. Or, nous avons le regret de constater que, chez nous, en dehors des repas, l'étranger ne voit jamais consommer son boisson nationale.

Nous avons déjà mis en lumière dans ce journal l'esprit aviate de nos amis anglais, qui, avec le sens pratique des affaires qui les caractérise, avaient trouvé le moyen d'intensifier la consommation du thé de Ceylan (de préférence au thé de Chine, alors seul connu), afin d'ouvrir des débouchés appropriés à une production rapidement considérable, mais dont la vente fut presque tout de suite assurée par une propagande intelligente et devint assez rémunératrice pour enrichir désormais tous leurs colons. Nous avons assisté à ce moment, et dans ce but, de la part des commerçants anglais, à la création pratique de nombreux « tea-rooms », qui, dans toutes les villes de France, ont amené nos compatriotes à consommer, par snobisme d'abord, par goût ensuite, cet excellent breuvage qui leur était presque totalement inconnu quelque dix ans plus tôt.

Or, Bordeaux est universellement réputé pour la magnificence de ses vins, et nous nous demandons pourquoi nous ne montrons pas davantage le cas que nous faisons de leurs qualités et de leurs multiples emplois en en buvant, plus souvent à toute occasion, hors de la table. Nous entendons déjà qu'on va nous dire : Comment, boire du vin entre les repas ? Eh oui, les Lyonnais, les habitants du Rhône et de la Côte-d'Or n'ont pas perdu cette bonne habitude, remaniée par leurs visiteurs, et ils consomment volontiers, au cours de la journée, dans les établissements publics et dans les cafés les solides Fronton, les sémillants Beaujolais.

Nous avons eu, quant à nous, l'occasion fréquente de constater la surprise qu'exprimaient de nombreux habitants du Nord en venant à Bordeaux, d'y voir nos compatriotes dans le train, pour consommer toujours tout autre chose que le liquide roi de notre pays que leur imagination leur représentait trônant partout sans conteste puisqu'il constituait, à leurs yeux, la boisson la plus recherchée.

Et, de fait, pourquoi n'en serait-il pas ainsi chez nous ? Quelle sorte de fâcheux snobisme, contraire à nos intérêts, nous empêche de consommer, parfois, dans la journée, notre joyeux vin plutôt que tout autre boisson ? Navons-nous même pas à titre de friandise, la facilité d'en rendre le goût plus agréable encore sans le dénaturer en y faisant fondre quelques morceaux de sucre ? Le buveur d'absinthe n'a pas hésité à recourir à ce moyen. Mais quelle plus désaltérante boisson autant qu'hygiénique représente notre vin, et quel réconfort agréable — il est reconnu depuis longtemps que le sucre mêlé au vin constitue un puissant cordial — nous procurerait l'usage plus fréquent d'un pareil breuvage absorbé dans ces conditions !

Avec nos vins rouges fameux y a-t-il d'ailleurs au monde un autre pays aussi privilégié que le nôtre pour offrir un consommateur cette splendide variété de vins blancs allant du plus sec au plus doux, parmi lesquels les Sauternes règne en grand maître ! Ils sollicitent tous, à des degrés divers, les palais les plus délicats.

Un biscuit ou plutôt un simple « croûton » que nos habiles pâtisseries sauraient composer à cet usage, viendrait accompa-

gnier cette délicieuse boisson antineurasthénique entre toutes, qui mettrait la joie et la santé au cœur.

En opérant ainsi, nous agirions certainement en conformité de nos intérêts tout en nous donnant satisfaction, car nous offririons un exemple que seraient tentés d'imiter tous ceux qui, en passant dans la métropole, le vin tiendraient à conformer leurs gestes avec ceux qu'ils nous auraient vu accomplir. Il y aurait du snobisme à boire du vin comme il y en a à prendre son thé.

Il dépend de nous que cet usage soit réputé de bon ton.

Le soin de le répandre nous appartient à tous ainsi qu'à nos divers Syndicats de consommation et à tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent à l'avenir économique de notre pays, c'est-à-dire à la diffusion aussi grande que possible de ses incomparables produits.

C'est donc à tous les nombreux amis de nos vins que nous dédions cette leçon de choses en leur disant de s'organiser sans retard dans ce but et d'imiter en cela les Bourguignons, qui se sont bien gardés de laisser tomber leur vieille coutume régionale dont ils se trouvent toujours bien et que nous ne ferions pas mal de reprendre pour notre propre compte.

A. CANTEGRIL.



PAS D'APPÉTIT !...

Cette jeune femme se met à table parce que c'est l'heure du repas. Mais elle n'a aucun appétit et elle éprouve une véritable répulsion pour les aliments qui lui sont présentés. Le travail de la digestion ne se fait plus. Elle a l'estomac bouché. Et si elle se force à manger, elle éprouve du balonnement, des renvois, des aigreurs, des crampes qui la font horriblement souffrir.

Que ceux dont l'appareil digestif est dans un pareil état de débâcle ne se désolent pas; qu'ils suivent pendant quelques semaines le régime du délicieux Phoscao dont la digestion n'exige aucun effort de l'estomac et qui, très promptement, remettra celui-ci d'aplomb.

Le Phoscao, aliment complet, composé et dosé judicieusement, est un puissant reconstituant et un fortifiant du système nerveux; c'est pourquoi les médecins le conseillent aux anémiques, aux affaiblis, aux convalescents, aux vieillards.

Boîte-échantillon gratis. Ecrire : PHOSCAO (Spécialité française) 9, rue Frédéric-Bastiat, Paris. En vente : pharmacies et épiceries.

Indicateur P G

MIDI — ORLÉANS — ETAT Economiques & Départementaux Pour le SUD-OUEST

EDITION du MOIS de MAI

Avec les très nombreuses modifications qui viennent d'être faites aux horaires du Midi, de l'Orléans et de certaines lignes départementales, et à dater du 1er mai, et, pour l'Etat, à dater du 5 mai.

L'Indicateur P G est en vente dans tous les magasins et dépôts de la « Petite Gironde », les kiosques et les bibliothèques des gares.

Prix : 30 centimes (Franco poste, 35 centimes.)

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 6 mai 1916

Mariage Moderne

PAR RESCLAUZE DE BERMON

Il m'est arrivé, souvent, d'arrêter ma pensée sur les ménages où l'influence de la femme se fait docilement sentir. Abdiquer ses goûts personnels pour confondre dans un but commun des volontés opposées, n'est-ce pas la conception grande et haute du mariage, la seule vraie ?

Mais pour cela, il faut, entre le mari et la femme, égalité parfaite dans les sentiments. Est-ce possible ? N'y a-t-il pas toujours l'un des deux qui donne plus qu'il ne reçoit ? Le plus heureux est-il celui qui aime ou celui qui est aimé ?

Je ne crois pas que Roger ait jamais émis un désir qu'il ne m'ait été doux de satisfaire. Et à la première supplication que je lui adresse, il me repousse avec une dureté inouïe, avec des mots que rien n'efface !

Il m'est arrivé, souvent, d'arrêter ma pensée sur les ménages où l'influence de la femme se fait docilement sentir. Abdiquer ses goûts personnels pour confondre dans un but commun des volontés opposées, n'est-ce pas la conception grande et haute du mariage, la seule vraie ?

Mais pour cela, il faut, entre le mari et la femme, égalité parfaite dans les sentiments. Est-ce possible ? N'y a-t-il pas toujours l'un des deux qui donne plus qu'il ne reçoit ? Le plus heureux est-il celui qui aime ou celui qui est aimé ?

Je ne crois pas que Roger ait jamais émis un désir qu'il ne m'ait été doux de satisfaire. Et à la première supplication que je lui adresse, il me repousse avec une dureté inouïe, avec des mots que rien n'efface !

Il m'est arrivé, souvent, d'arrêter ma pensée sur les ménages où l'influence de la femme se fait docilement sentir. Abdiquer ses goûts personnels pour confondre dans un but commun des volontés opposées, n'est-ce pas la conception grande et haute du mariage, la seule vraie ?

Mais pour cela, il faut, entre le mari et la femme, égalité parfaite dans les sentiments. Est-ce possible ? N'y a-t-il pas toujours l'un des deux qui donne plus qu'il ne reçoit ? Le plus heureux est-il celui qui aime ou celui qui est aimé ?

Je ne crois pas que Roger ait jamais émis un désir qu'il ne m'ait été doux de satisfaire. Et à la première supplication que je lui adresse, il me repousse avec une dureté inouïe, avec des mots que rien n'efface !

Il m'est arrivé, souvent, d'arrêter ma pensée sur les ménages où l'influence de la femme se fait docilement sentir. Abdiquer ses goûts personnels pour confondre dans un but commun des volontés opposées, n'est-ce pas la conception grande et haute du mariage, la seule vraie ?

Mais pour cela, il faut, entre le mari et la femme, égalité parfaite dans les sentiments. Est-ce possible ? N'y a-t-il pas toujours l'un des deux qui donne plus qu'il ne reçoit ? Le plus heureux est-il celui qui aime ou celui qui est aimé ?

Je ne crois pas que Roger ait jamais émis un désir qu'il ne m'ait été doux de satisfaire. Et à la première supplication que je lui adresse, il me repousse avec une dureté inouïe, avec des mots que rien n'efface !

Il m'est arrivé, souvent, d'arrêter ma pensée sur les ménages où l'influence de la femme se fait docilement sentir. Abdiquer ses goûts personnels pour confondre dans un but commun des volontés opposées, n'est-ce pas la conception grande et haute du mariage, la seule vraie ?

Mais pour cela, il faut, entre le mari et la femme, égalité parfaite dans les sentiments. Est-ce possible ? N'y a-t-il pas toujours l'un des deux qui donne plus qu'il ne reçoit ? Le plus heureux est-il celui qui aime ou celui qui est aimé ?

Je ne crois pas que Roger ait jamais émis un désir qu'il ne m'ait été doux de satisfaire. Et à la première supplication que je lui adresse, il me repousse avec une dureté inouïe, avec des mots que rien n'efface !

Il m'est arrivé, souvent, d'arrêter ma pensée sur les ménages où l'influence de la femme se fait docilement sentir. Abdiquer ses goûts personnels pour confondre dans un but commun des volontés opposées, n'est-ce pas la conception grande et haute du mariage, la seule vraie ?

Mais pour cela, il faut, entre le mari et la femme, égalité parfaite dans les sentiments. Est-ce possible ? N'y a-t-il pas toujours l'un des deux qui donne plus qu'il ne reçoit ? Le plus heureux est-il celui qui aime ou celui qui est aimé ?

Je ne crois pas que Roger ait jamais émis un désir qu'il ne m'ait été doux de satisfaire. Et à la première supplication que je lui adresse, il me repousse avec une dureté inouïe, avec des mots que rien n'efface !

Il m'est arrivé, souvent, d'arrêter ma pensée sur les ménages où l'influence de la femme se fait docilement sentir. Abdiquer ses goûts personnels pour confondre dans un but commun des volontés opposées, n'est-ce pas la conception grande et haute du mariage, la seule vraie ?

Mais pour cela, il faut, entre le mari et la femme, égalité parfaite dans les sentiments. Est-ce possible ? N'y a-t-il pas toujours l'un des deux qui donne plus qu'il ne reçoit ? Le plus heureux est-il celui qui aime ou celui qui est aimé ?

Je ne crois pas que Roger ait jamais émis un désir qu'il ne m'ait été doux de satisfaire. Et à la première supplication que je lui adresse, il me repousse avec une dureté inouïe, avec des mots que rien n'efface !

Il m'est arrivé, souvent, d'arrêter ma pensée sur les ménages où l'influence de la femme se fait docilement sentir. Abdiquer ses goûts personnels pour confondre dans un but commun des volontés opposées, n'est-ce pas la conception grande et haute du mariage, la seule vraie ?

Mais pour cela, il faut, entre le mari et la femme, égalité parfaite dans les sentiments. Est-ce possible ? N'y a-t-il pas toujours l'un des deux qui donne plus qu'il ne reçoit ? Le plus heureux est-il celui qui aime ou celui qui est aimé ?

Je ne crois pas que Roger ait jamais émis un désir qu'il ne m'ait été doux de satisfaire. Et à la première supplication que je lui adresse, il me repousse avec une dureté inouïe, avec des mots que rien n'efface !

Il m'est arrivé, souvent, d'arrêter ma pensée sur les ménages où l'influence de la femme se fait docilement sentir. Abdiquer ses goûts personnels pour confondre dans un but commun des volontés opposées, n'est-ce pas la conception grande et haute du mariage, la seule vraie ?

Mais pour cela, il faut, entre le mari et la femme, égalité parfaite dans les sentiments. Est-ce possible ? N'y a-t-il pas toujours l'un des deux qui donne plus qu'il ne reçoit ? Le plus heureux est-il celui qui aime ou celui qui est aimé ?

Je ne crois pas que Roger ait jamais émis un désir qu'il ne m'ait été doux de satisfaire. Et à la première supplication que je lui adresse, il me repousse avec une dureté inouïe, avec des mots que rien n'efface !

BYRRH LE MEILLEUR QUINQUINA BYRRH

Tonique, Hygiénique, Reconstituant

RIEN A FAIRE, MA VIEILLE



LA TUBERCULOSE. — Cet homme est à moi, je l. tiens.
LE CATARRHE. — Rien à faire, ma vieille, il prend du Goudron-Guyot.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phthisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, méfiez-vous, c'est par intérêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et a fortiori de l'asthme et de la phthisie, de bien demander dans les pharmacies le véritable Goudron-Guyot.

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette: celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa signature en trois couleurs: violet, vert, rouge, et en hiais, ainsi que l'adresse: Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

Prix du Goudron-Guyot: 2 francs le flacon.
Le traitement revient à 10 centimes par jour — et guérit.
P. S. Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de pin maritime pur, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon: 2 fr. 50.

CADEAU La Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un flacon échantillon de Goudron-GUYOT ou de Capsules-GUYOT, à toute personne qui lui en fait la demande de la part de la Petite Gironde.

Sur le Front. En Voyage. Partout.
LES REPAS COMME EN FAMILLE
30 mets différents sains et délicieux, grâce aux
Conserves "PORFIN"
en Boîte. Brevetées se chauffant instantanément n'importe où.
Vente en Gros: Etablissements "PORFIN", La Garenne-Colombes (Seine).

VENTE AUX ENCHÈRES

A LA ROCHELLE
de 15 Chevaux réformés
Le mercredi 10 mai 1916, à 13 h. 30 sur la place d'Armes, à La Rochelle, il sera procédé par le Receveur des Domaines de La Rochelle à la vente aux enchères et au comptant de 15 CHEVAUX RÉFORMÉS provenant de l'armée.
Un droit de préférence sera réservé aux agriculteurs porteurs du certificat prescrit.
5 % en sus pour les frais.

A.V. Propriété

15 hectares, rapport au industrieux, longe voie ferrée. Coté 225.000 fr. Prix 55.000 fr. Départ-Gamiane, 54, c. Intendance, Bdx.

Carrosserie Gerbeau

demande tôliers, limousins, ferronniers, peintres, menuisiers en voitures, 138, rue Judaïque, Bdx.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE

du 6 mai 1916

LB Sergent Renaud

Par Pierre SALES

— Mon cher fils, balbutiait le marquis, tu dois penser, n'est-ce pas, que j'ignorais... ?
— Ne parlez plus de ces choses, mon père; vous avez cru bien faire... Dieu a permis que nous fussions éclairés à temps; remercions-le !
Le marquis ne parla plus. Il avait fermé les yeux, et, par moments, semblait s'endormir. Il n'osait pas regarder son fils. De temps en temps, il lui regardait les mains et les baisait en pleurant. Il était petit, lâche, devant le malheur. Et le remords, dont il avait déjà ressenti les atteintes dans la journée, commençait à le tenailler avec plus de violence.

Les dames de Villepreux s'étaient réunies dans la chambre de la douairière. Henriette les caressait tour à tour, essayant vainement d'arrêter leurs larmes, de les consoler de ce chagrin, dont on ne lui avait pas dit la cause, et qui était venu interrompre si tristement son rêve de bonheur.
A la fin de la journée, un commissionnaire apporta la lettre suivante, adressée à la douairière:

« Madame, j'espère, tout est heureusement terminé. Vous n'avez plus rien à craindre pour aucun de ceux que vous ai-

mez. Je viendrai ce soir, avec mes amis, vous dire tout mon bonheur.
« Je mets bien respectueusement à vos pieds l'hommage de ma plus vive affection.
« Henri de BRETTECOURT. »

Vers neuf heures, en effet, le vicomte de Brettecourt faisait son entrée dans le salon de la douairière, au bras de Louise. Et M. Florimont se présentait, en arrière, très peu brave, poussé par le général. La douairière comprit la pensée de Brettecourt; et, malgré le ressentiment qu'elle éprouvait encore contre Florimont, elle ouvrit ses bras en criant:

— Viens, ma filleule !
Et elle pressa tendrement Louise contre son sein. Puis, tenant encore la jeune fille, elle tendit la main au notaire.

— Vous m'avez fait bien inutilement de la peine, vous l'avez dit; mais M. de Brettecourt ne me pardonnerait pas si je ne l'embrassais pas en ce jour.
— Florimont s'inclina et baisa respectueusement la main de la douairière. Il avait préparé, en route, un beau discours, pour expliquer qu'il avait eu raison en tout; mais, au moment de le prononcer, il lui sembla qu'une marque de respect était la meilleure des explications.

Louison était passée des bras de la douairière dans ceux de sa belle-fille; et, en ce moment, Henriette l'embrassait avec une tendresse folle.

— Et vous ! s'écria la douairière en tendant ses deux mains à Jean et à Brettecourt, vous deux, comment vous remerciez-vous ?
— Chut ! dit Brettecourt, le vicomte a très mauvais caractère; il ne permet pas qu'on parle de ces choses-là !
— Henriette, dit la jeune marquise, va prévenir ton père et ton frère.
Frédéric se rendit aussitôt à cet appel, mais seul.

— Veuillez excuser mon père, dit-il à Jean et à Brettecourt; il n'est réellement pas en état de venir vous remercier; il m'a chargé de la faire à sa place... Et je le fais de tout, tout mon cœur...

Il parlait d'instinct, mais fermement; son visage était horriblement torturé. Puis, en regardant Louise et son père, il eut un grand frisson. La jeune fille courut à lui et dit bien tendrement:

— Pardonnez-moi, Frédéric; j'avais douté de vous !
Ce n'était pas pour elle qu'elle implorait un pardon, mais pour son père, qui s'était mis à trembler furieusement. Elle poussa doucement Frédéric vers lui, et les deux hommes échangèrent silencieusement une poignée de main.

Puis, Frédéric, tombant à genoux devant Brettecourt, essaya de parler. Il ne put pas et éclata en sanglots. Brettecourt le releva vivement. Il avait compris que le pauvre enfant implorait sa pitié pour son père.

— Merci !
Ce fut tout ce que Frédéric réussit à prononcer au milieu de ses larmes; Brettecourt le calma. Enfin, Frédéric se jeta dans les bras de Jean.

— Ah ! frère ! s'écria-t-il. Sans toi, sans la mère, qu'arrivons-nous fait ?
Tais-toi, dit Jean à voix basse; tais-toi. Ces choses ne regardent que nous. Plus tard...
— Out, plus tard, nous parlerons de tout cela...
Alors, Frédéric prit sa sœur par la taille et l'amena à Jean :

— Embrasse ton fiancé !
Deux cris retentirent :
— Jean ! Mon bien-aimé !
— Henriette !
Et, tandis que les deux jeunes gens s'étreignaient follement, Frédéric ajouta :

— Aimez-le bien, ma sœur ! Nous ne l'aimons jamais assez !...
Le lendemain, l'hôtel des Villepreux, ou du moins la partie qui en était habitée, avait tout un air de fête. Depuis le matin, Henriette et Frédéric disposaient des fleurs partout, dans le grand vestibule du rez-de-chaussée, dans le majestueux escalier, dans tout l'appartement.

Ce n'était qu'à contre-cœur que Frédéric avait quitté son père; mais celui-ci, commençant à se relever, lui avait dit :

— Je t'en prie, laisse-moi; je me sens beaucoup mieux. Occupe-toi de bien recevoir nos amis.
Car la douairière avait voulu réunir, pour cette première journée de bonheur sans mélange, tous ceux qu'elle aimait et qu'elle considérait comme faisant partie de la famille. Et Frédéric et Henriette, oubliant peu à peu leurs angousses, ne songèrent plus qu'à la joie de recevoir leurs amis. Par moments, Henriette disait :

— Crois-tu que Jean aimera les fleurs un peu en désordre comme cela ?
— Mais oui, sœurlette... Même plus en désordre, plus éparpillées que cela ! D'ailleurs, Louise n'aime pas les bouquets qui ont l'air trop préparés...
Ils étaient interrompus parfois par la douairière, qui venait examiner leur travail en plaignant gravement son face-à-main devant ses yeux, et en regardant par-dessus, car elle avait conservé une excellente vue.

— Je ne sais pas comment vous pouvez faire pour arranger tout cela aussi gentiment, disait-elle. C'est l'amour qui vous inspire...
Et, vers midi, tous ces amis étaient réunis et bavardaient joyeusement dans la salle à manger de la douairière. Et, comme le bonheur réunit certainement, ils avaient tous un air de jeunesse, même les vieux. Personne n'aurait voulu croire que le général de Brettecourt avait dépassé la cinquantaine; et maman Renaud...

— Enfin, madame Renaud, s'écriait la douairière, vous allez bien nous dire votre âge ?
Et tout le monde protesta quand l'aïeule affirma qu'elle marchait vers ses quatre-vingt ans.

— Soixante-dix-huit et demi, rectifia Marie Renaud. Tu es trop coquette.
Et le notaire Florimont regardait avec une pointe d'envie cette vieille encore si droite, si vivante, avec un visage où l'on voyait

comme un reflet de ses couleurs passées, tandis que lui était gras, lourd, gourmand. Gourmand surtout ! Et, ce matin-là, il mangeait avec un bonheur, une paix, une tranquillité qui l'avaient fui depuis bien des jours. Sa fille l'avait adorablement embrassé à son réveil, l'avait cajolé, lui avait même présenté son tabac et sa pipe et l'avait appelé « Mon gentil petit père chéri ! ». Et, à toutes ses satisfactions, s'ajoutait une satisfaction de malin : sa fille serait comtesse, plus tard marquise, sans qu'il eût déboursé un centime ! Le bénéficiaire de la générosité d'un autre, Marquise de Villepreux ! On a beau tenir la noblesse pour une chose de rien, on est toujours sensible à ces choses-là.

Il ne manquait qu'un membre de la famille: le marquis de Villepreux avait prêté son fils de l'exécuter encore. Sans être réellement malade, il se sentait très fatigué et avait besoin du plus grand repos.

Cependant, quand Marie Renaud était arrivée avec son fils et sa grand-mère, il était debout et les avait examinés de sa fenêtre. Et il avait murmuré :

— Les voici qui entrent en ménage dans cette maison... où je ne suis plus rien !
Et, pendant le repas, tandis qu'on lui apportait des plats auxquels il touchait à peine, il ne pouvait empêcher sa pensée de revenir en arrière; il revoyait les quelques semaines qui s'étaient écoulées après la mort de son frère, ses sourdes et infâmes machinations, la découverte de Marie Renaud, le petit appartement de la place des Vosges, et son odieux mensonge. Il revoyait les deux femmes... Et, s'il n'avait point voulu paraître au déjeuner, c'est qu'il avait eu peur de se trouver en face d'elles, surtout de l'aïeule. Pourtant, il faudrait bien qu'il le vît un jour; ils étaient destinés à passer le reste de leur existence en face l'un de l'autre.

(A suivre)

Le Courrier de

L'UROMÉTINE

1 lettre entre 1000

Monsieur,
Veuillez m'envoyer un échantillon de vos comprimés Urométine Lambert Frères. Le prix m'a fait le plus grand bien; j'ai pu évacuer un gravier à demi ramolli de la grosseur d'un haricot. Je me plais à publier l'efficacité de l'Urométine, et vous pouvez user de ma modestie pour la publicité. Je suis un modeste et j'ai 70 ans d'âge, mais je vous livre ma signature parce que je suis bien convaincu que je rends ainsi un service au public.
Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma reconnaissance.

Abbé GIRAUD, à Fresselines (Creuse).

Fresselines, 7 janvier 1916.

Pour 15 cent. par jour

L'UROMÉTINE

LAMBIOTTE FRÈRES

fond, volatilise, anéantit comme par enchantement les urates, les oxalates, tout ce qui cause les douleurs des malheureux rhumatisants, des goutteux; elle supprime de même le lumbago, la pierre, la gravelle, l'eczéma, toutes les misères des arthritiques.

2^{fr}.50 l'Étui de 50 Comprimés DANS TOUTES LES PHARMACIES.

2^{fr}.80 franco chez M. D. RONDEPIERRE, Pharm^{ie} à PRÉMEY (Nièvre).

- 80 VIN EXTRA** 80^{fr}. — 2^{fr}.25, r. Peyronnet 80^{fr}. — VIN ROUGE supérieur 75^{fr}. — SIMON, 66, Palais Boré, Tel. 506
- CIDRE** extra, 45 fr. la barrique, départ. Ecrite Ducourneau, Laroque-Timbaud (L.-et-G.)
- CIDRE** extra, 45 fr. la barrique, départ. Ecrite Ducourneau, Laroque-Timbaud (L.-et-G.)
- CIDRE** de Normandie à 30 francs l'hecto, 31, rue Carpentier, 31.
- MARIAGES** honorables. Ecrite Journal Le Réveil, 6 bis rue du Sénéchal, Toulouse.
- L'Abattoir industriel de Chasse-neuil** (Nièvre) demande des ouvriers bouchers, charcutiers, salaisonniers, margariniers, mécaniciens et chauffeurs de chaudière à vapeur. Situation stable. Ecrite, avec références et indications du salaire demandé, à la SOCIÉTÉ D'ABATTOIRS, 4, rue Le Peletier, 14, Paris.
- MÉCANICIEN-OUTILLER** demandé, bon salaire. Ecrite avec références, voyagieurs, Ag. Havas.
- HOTEL VOYAGEURS** à r. 11, rue Maitre, Bordeaux
- A vendre jeune terrier à poils durs. S'ad. 27, boul. Cauderan.
- 2^{AVIS}** M. Glat a vendu son bijou, à M^{me} V. L. Pour les réclamations, s'adresser à M. Hélie, 20, rue Caussan, Bordx.
- ON achète tout: meuble, plume, laine, zinc, cuivre, bicyclette, machine à coudre, gramophone, etc. MASSEZ, 28, cours Clé, Bx.
- ON DEMANDE employés livreurs aux Etablissements Debroy, 15, rue Thiers, Libourne.
- BOUILLIE POUR SULFATAGES** 55/60. Gros stock disponible. Livraison immédiate contre remb. 125 fr. les 100 kg. Eco gaze géo vitesse. Prix spéciaux pour revendeurs. Carbonnel, à Flaujacques (Gde).
- Salle à manger à v., 124, r. Naujac
- ADOPTERAIT** orpheline 8 à 11 ans. Ecrite. Ronsin, Ag. Havas.
- Chambre garnie** à l'er, même av. pension p. dame seule. Ad. J.
- GARRIOLE** laitière demandée. Ecrite. 67, rue du Tondou.
- VOITURES** René luxe, 1 planche « Le Réve ». Adr. Journal.

Une Banque Anglaise administrée selon les principes Anglais.

LLOYDS BANK (FRANCE) LIMITED,

23, ALLEES DE CHARTRES, BORDEAUX.

Affaires de banque en général.
Monnaies étrangères et transferts.

AGENTS A LONDRES: LLOYDS BANK LIMITED.

Aux Malades

La date d'ouverture de l'INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUB-OCÉAN, 23, cours de l'Intendance, à Bordeaux, est définitivement fixée au mercredi 10 mai prochain.

Fondé et agencé pour l'application des sérums de toute nature, les malades y trouveront en outre, des sections spéciales pour les maladies des femmes, les maladies des voies urinaires et vénériennes (électrolyse, ionisation), syphilis (par 606, 914 et 102 français).

Plusieurs salons d'attente entièrement séparés.
Pour renseignements (sans nulques exorbitances d'origine), s'adresser dès maintenant au D^r BEAUFILS, directeur.

La Lettre Financière Française
R. de Besancenot, D^r 40, Faubourg Montmartre, Paris.
Envoi contre 0^{fr}.10. Répond. gratuit à 1^{re} dem. Renseignements financiers.

Maux de Jambes

Plaies de Guerre

soulagement immédiat et guérison rapide sans cesser le travail par l'

Eau Précieuse

DEPENSIER, radicale pour les

Ulcères Variqueux, Phlébites, Hémorroïdes, Varices, Enflure, Plaies de toute nature, Maladies de la Peau, Eczéma, Dartrès

Demandez les Brochures envoyées gratis et franco

Envoi franco d'un flacon Eau Précieuse contre mandat de 3 fr. 50 adressé à M. J. RENARD, docteur en pharmacie, ex-interne des Hôpitaux de Paris, Avenue de Clichy, 142, PARIS — En vente dans toutes les Pharmacies

606 VOIES URINAIRES. — La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. (Clinique Wassermann, rue Vital-Carles, 28, BORDEAUX. Guérison en une séance des Rétrécissements et des Écoulements.

LE MATIN vous sentez brisé, la bile vous étouffe. Une cure de NETTO-SANG, préparé par le Dr. Rémuzat, Toulouse, paraît ces maux. La bi. 1 fr. 25 par bo. r. Rémuzat, Toulouse.

MARIAGE Mr. 40 ans, ayant situation, des. mariage av. Jlle. vrs. art. nouv. Elkébyr, 38, rue Remitage, MONTREUIL (Seine).

ON des. rep. vis. alimentation. art. nouv. Elkébyr, 38, rue Remitage, MONTREUIL (Seine).

MANEUVRE demandé. S'adresser service Expéditions, 11, rue Guillaudé, B. Bordeaux.

AGETYLENE On demande un grand appareil occasion. Ecrite. onres Doubrères, Agence Havas.

Guérison L'IMPUISSANCE totale de L'IMPUISSANCE. Illez brochure M. LAURET, 27, Faub. St-Denis, Paris. Envoi grat. pli fermé.

HUILE D'OLIVE douce vierge. Postai 10 lit. au reçu mandat 20 fr. 50; cont. remb. 21 fr. 10. Ech. 60 c. Postal 5 lit. 12 fr. M^{me} Maurin, 5, avenues, Marseille.

CAMIONS WICHITA Agence pour le Sud-Ouest: Amoureux Monpont (Dordogne)

PIANOS bon marché, Accordés. Répar. Housty, 6, r. Guillaudé.

LOCAL long et clair, petit atter. demandé par atelier Girard, r. Cheverus.

SYLVIANE, prof. sciences occultes, sect. d. succès; rép. 5 quest., 150, d. nais. 51, r. Wattignies, Paris.

Bon comptable, 37 ans, apte diriger comm., sollicite emploi. Se déplacerait. Références. Ecrite Bordenave, 165, r. Palais-Gallien.

Jeune dame, sténographe, demande emploi sténo-dactylographe. M^{me} Roblet, 10, Kléber, Cauderan

PÉRU bracelet or, r. des Frères-Bonnie à Dauphine. Rapp. r. des Frères-Bonnie, 37, Réc.

Perdu dimanche sol. Intend^{nt}. Tournay, bras-montre. Ad. H.

PÉRU, lundi Pâques, montre-bracelet or, trajet tram route de Médoc à Chazimille, Bouscat. Rapp. 12, ch. Routeau, Bouscat, Réc.

Anesse petite à v., 65, r. du Tondou

CHEVAUX M. REGOURD re. un fort convoi de chevaux de tous genres et de tous prix, 21, rue Chabrely, Bordx-Bastide.